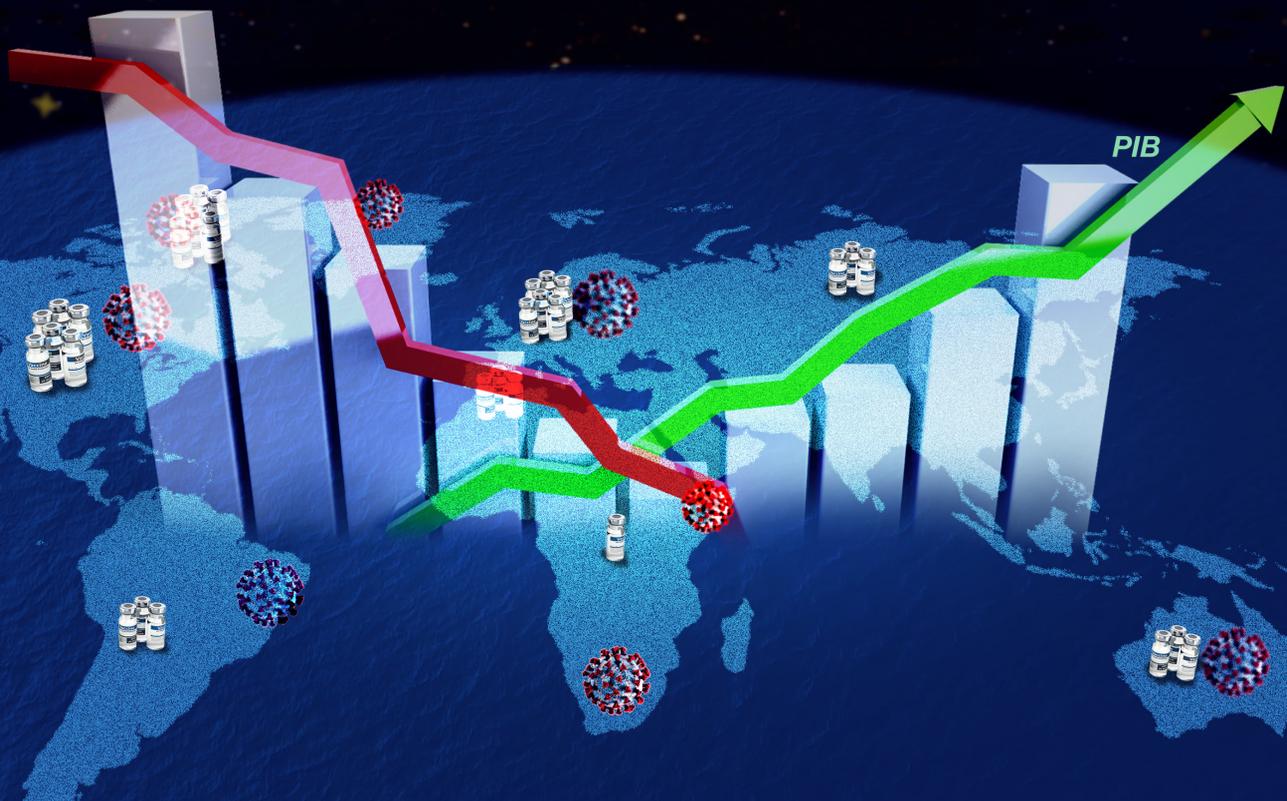


CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 8
Décembre
2021

Durant le troisième trimestre de l'année 2021, la reprise économique mondiale s'est poursuivie presque au même rythme que les inégalités quant à la couverture vaccinale en dépit de l'apparition de nouveaux variants et de la quatrième vague de la pandémie à la Covid-19. L'économie congolaise n'a pas été en reste de cette reprise de l'activité économique.



Le bulletin économique quadrimestriel du Think tank Congo Challenge est un document d'informations économique et sociale sur la République Démocratique du Congo (RDC) qui paraît trois fois par an.

Il s'agit d'un rapport analytique sur l'état de l'économie congolaise au cours d'un quadrimestre. Il met en effet en exergue les principaux indicateurs de la santé économique du pays et offre un nombre important d'ingrédients permettant au lecteur d'en déceler les fils conducteurs ainsi que des perspectives pour anticiper les faits économiques futurs de l'économie congolaise.

Cette analyse est placée dans le contexte de l'économie mondiale.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Matata Ponyo Mapon

SUPERVISION

Michel-Ange Lokota
Jean-Baptiste Ntagoma

RÉDACTION

Deborah Umba Ngoyi
Joël K. Kazadi

CONTRIBUTEUR AUX ENCADRÉS

Hector Lubamba
Elie M. Mupu

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Moïse Manzambi

Décembre 2021. Copyright © Congo Challenge 2022
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoyi ya Sita, 5^{ème} étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd / info@congochallenge.cd

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 8
Décembre
2021

Durant le troisième trimestre de l'année 2021, la reprise économique mondiale s'est poursuivie presque au même rythme que les inégalités quant à la couverture vaccinale en dépit de l'apparition de nouveaux variants et de la quatrième vague de la pandémie à la Covid-19. L'économie congolaise n'a pas été en reste de cette reprise de l'activité économique.

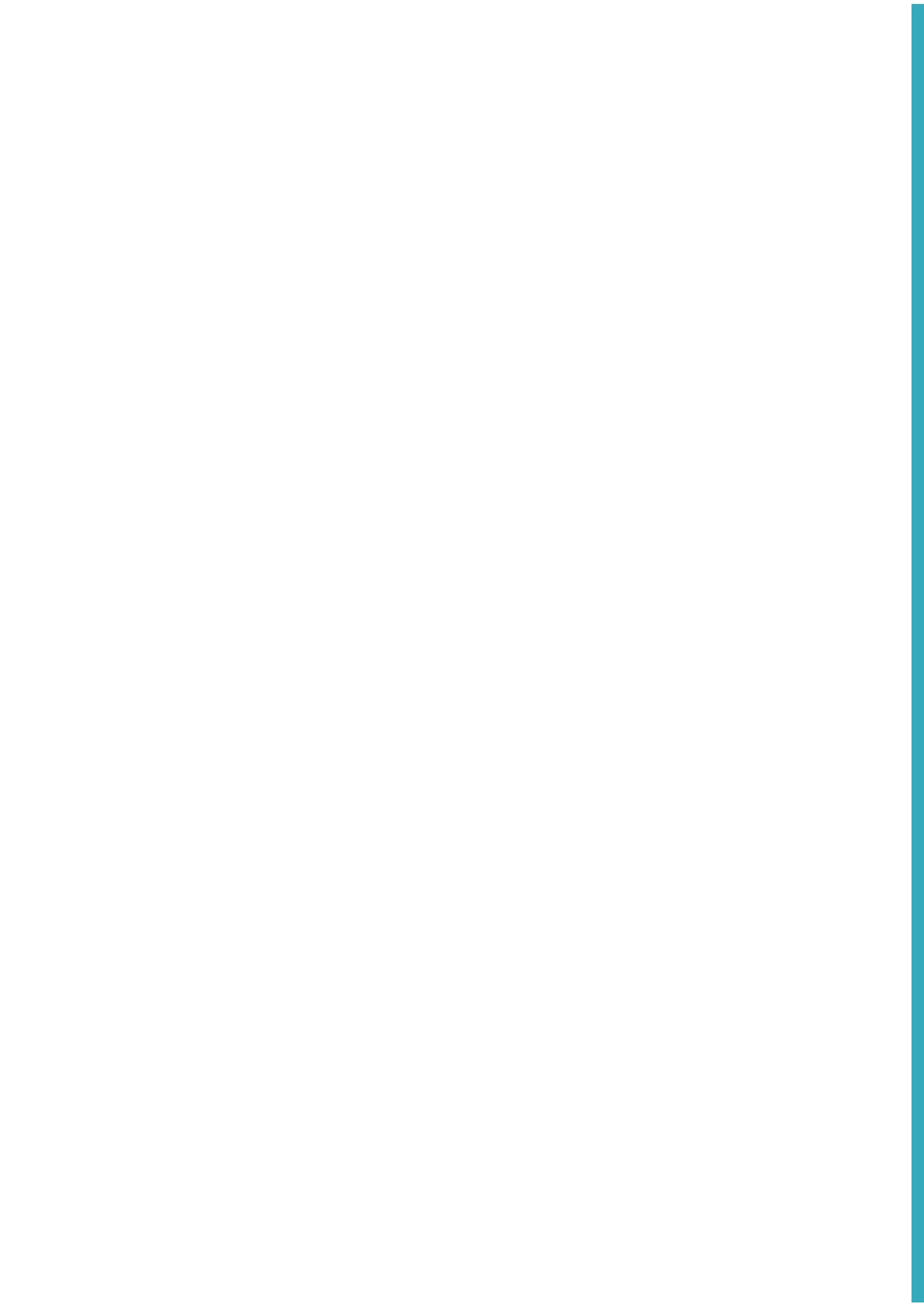


TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	6
Liste des encadrés	7
Liste des sigles et abréviations	7
Avant-propos	9
PARTIE I : ÉTAT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE	13
1. Comptabilité des chocs	13
1.1. Sommet du G20 à Rome	13
1.2. Forte et inégale reprise économique post-Covid	14
1.3. Défaut de paiement de « Evergrande »	14
2. Les marchés	15
2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie	15
2.2. Les marchés financiers	17
3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale	22
3.1. Emplois	22
3.2. Inflation	23
3.3. Croissance économique	23
3.4. Commerce	25
PARTIE II : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE	31
1. Comptabilité des chocs	31
1.1. La suppression de la taxe RAM pour les téléphones de deuxième génération « 2G »	31
1.2. L'augmentation de la flotte de Congo Airways	32
2. Cadre macroéconomique	33
2.1. Secteur réel	33
2.2. Finances publiques	45
2.3. Monnaie	52
2.4. Secteur extérieur	54
2.5. Secteur financier	56
3. Politique et questions sociales	58
3.1. Marché du travail, éducation et questions sociales	58
3.2. Politique	61
4. Perspectives	63

Liste des figures

Figure 1 : Croissance économique et couverture vaccinale dans le monde	14
Figure 2 : Évolution journalière de l'indice boursier de Hong Kong	15
Figure 3 : Évolution des cours mondiaux des minerais	16
Figure 4 : Évolution des cours mondiaux du pétrole	17
Figure 5 : Évolution des cours mondiaux de produits agricoles	18
Figure 6 : Indice de stress financier de la Fed de Saint-Louis	19
Figure 7 : Évolution des quelques indices boursiers	20
Figure 8 : Évolution annuelle du taux de chômage mondial	22
Figure 9 : Évolution du taux d'inflation dans le monde	23
Figure 10 : Évolution des ICA dans le monde depuis le début de la pandémie	24
Figure 11 : Croissance du commerce mondial des marchandises	25
Figure 12 : Indice de démocratie par région entre 2006 et 2020	28
Figure 13 : Prévision du taux de croissance (en %)	33
Figure 14 : Prévision du taux de croissance (en %) après Covid-19 en moyenne quadrimestrielle	34
Figure 15 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisé	35
Figure 16 : Évolution du taux d'inflation hebdomadaire	35
Figure 17 : Situation comparative des déficits budgétaires cumulés en moyenne quadrimestrielle (en millions de CDF)	45
Figure 18 : Évolution de la répartition des dépenses publiques	46
Figure 19 : Évolution de la part des recettes fiscales dans les recettes publiques	47
Figure 20 : Évolution des recettes et dépenses publiques (en millions de CDF)	47
Figure 21 : Source de financement du Budget 2022	50
Figure 22 : Prévisions des dépenses budgétaires (en milliards de CDF)	52
Figure 23 : Évolution conjointe de la masse monétaire, du taux directeur et du taux d'inflation annualisé	54
Figure 24 : Évolution du taux de change interbancaire et du taux de change parallèle	55
Figure 25 : Évolution de taux de change	55
Figure 26 : Architecture du secteur financier congolais (part des actifs des institutions financières bancaires et non bancaires)	56
Figure 27 : Architecture du secteur financier congolais (parts de marchés des institutions financières émettrices de crédits)	57
Figure 28 : Évolution de la contribution des crédits bancaires au PIB de la RDC	58
Figure 29 : Évolution de quelques indicateurs clés du marché de travail en RDC	60
Figure 30 : Évolution mensuelle du nombre de postes et du nombre d'entreprises	61
Figure 31 : Perspectives de croissance économique pour les exercices 2021 – 2026 (en %)	63
Figure 32 : Projections des taux d'inflation pour les exercices 2021 – 2026 (en %)	64
Figure 33 : Évolution des perspectives de croissance et d'inflation en RDC	64

Liste des encadrés

Encadré 1 : Découverte du variant « Omicron » de la Covid-19 : Vers un accord mondial sur les pandémies ?	21
Encadré 2 : Sommet virtuel mondial pour la démocratie organisé par les Etats-Unis d'Amérique : les intérêts régionaux l'ont-ils emporté sur la démocratie?	26
Encadré 3 : Examen critique du projet de loi de finances 2022	48
Encadré 4 : Impact de la Covid-19 sur le marché du travail en République Démocratique du Congo	59

Liste des sigles et abréviations

ARPTC	: Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications
BCC	: Banque Centrale du Congo
BIT	: Bureau International du Travail
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
Covid-19	: Corona Virus Disease 2019
CTR	: Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
FAO	: Food and Agriculture Organization
FMI	: Fonds Monétaire International
ICA	: Indicateur Composite Avancé
IDH	: Indice de Développement Humain
IGF	: Inspection Générale des Finances
INS	: Institut Nationale de la Statistique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMUAIC-19	: Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la Covid-19
PTNTIC	: Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
RAM	: Registre des Appareils Mobiles
RDC	: République démocratique du Congo
WTI	: West Texas Intermediate

Avant-propos

Le troisième et dernier quadrimestre de l'année 2021 a été marqué par l'apparition – au cours de la dernière moitié du mois de novembre 2021 – d'un nouveau variant de la Covid-19, à savoir le variant « Omicron ». La contagiosité et la résistance au vaccin de ce variant a suscité l'inquiétude au sein de la communauté internationale. Le climat d'incertitude engendré par la découverte dudit variant a prouvé la nécessité de disposer d'un accord mondial sur les pandémies visant à prévenir et combattre les futures pandémies, et à privilégier une action coordonnée, transparente et non-discriminatoire dans les politiques d'engagement à mettre en œuvre.

L'actualité économique au cours de ce troisième quadrimestre 2021 a également été marquée par le sommet du G20 à Rome du 30 au 31 octobre 2021; par la poursuite de la campagne de vaccination contre la Covid-19, avec comme cible, franchir la barre de 70% de la population mondiale vaccinée d'ici mi-2022; et enfin, les appuis financiers pour faciliter la transition énergétique, avec comme résolution la levée annuelle de 100 milliards de USD destinés aux besoins en énergie « moins polluante ».

Toujours au niveau international, l'on a assisté au mois de septembre dernier à la mise en garde des marchés par la société immobilière chinoise « Evergrande » contre les risques de défaillance face à la chute de ses actions et obligations.

Sur le marché des matières premières, les cours des produits de la filière cupro-cobaltifère ont connu une embellie durant le quadrimestre en cours, et ce, suite aux tensions sur l'offre engendrées par le caractère restreint des approvisionnements énergétiques en Europe et en Asie. Par contre, les cours de l'or se sont globalement situés en-dessous des niveaux de l'année passée, à la suite notamment

de l'appréciation du billet vert occasionnée par l'attractivité du marché obligataire américain. Du côté des produits agricoles, les cours du riz et du blé ont de nouveau rebondi au cours de ce dernier quadrimestre 2021. Cette situation est le reflet du resserrement des disponibilités mondiales de blé ainsi que de la forte demande du riz. La contraction des stocks mondiaux des céréales observée en cette fin d'année 2021 devrait, ceteris paribus, s'aggraver au cours de l'année 2022. Ainsi, il s'avère impérieux de migrer vers l'agriculture basée sur les écosystèmes, seule option viable pour accroître durablement la production céréalière.

En ce qui concerne le marché du pétrole brut, les cours de l'or noir ont enregistré une remarquable ascension durant le dernier quadrimestre 2021. Tiré par les besoins en carburant des pays émergents dans le secteur de l'électricité, le rebondissement de la demande mondiale a entraîné cette hausse des prix du pétrole, alors que l'offre reste limitée et peine à faire face à cette demande croissante, suite notamment à l'amoindrissement des stocks aux États-Unis.

La dynamique de l'indice du stress financier au cours du quadrimestre sous examen est demeurée à un niveau significativement plus bas que celui observé l'année passée. Ceci reflète l'avènement d'une période de confiance financière accrue, étant donné la réduction appréciable de l'incertitude économique causée par le choc sanitaire. Par ailleurs, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances haussières par rapport au quadrimestre précédent, et le troisième quadrimestre 2020.

Durant toute l'année 2021, la reprise économique mondiale a eu des effets positifs sur le marché du travail. Selon les projections du BIT, le taux de chômage mondial devrait retrouver son niveau pré-Covid en fin 2022, soit une estimation de

5,74% équivalant à près de 50 millions d'emplois supplémentaires créés à travers la planète. Pour ce qui est de l'inflation, l'accélération de cet indicateur a été nourrie par un raffermissement de la demande, une augmentation rapide des cours des produits de base et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement ayant impacté positivement les coûts. Les perspectives économiques du FMI prévoient que l'inflation devrait retrouver ses niveaux pré-Covid en mi-2022. Concernant la croissance économique, la reprise mondiale pourrait atteindre de nouveaux pics d'ici le début de l'année 2022. En référence aux perspectives économiques du FMI, l'économie mondiale devrait croître de 4,9% en 2022. Les échanges commerciaux, quant à eux, se sont fortement améliorés en cette fin d'année 2021. D'après les prévisions de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les échanges commerciaux ont bondi de 10% en glissement annuel et de 4% par rapport au quadrimestre précédent.

Au niveau national, l'actualité économique a été caractérisée par plusieurs faits marquants, notamment la suppression de la taxe RAM pour les téléphones de deuxième génération et l'augmentation de la flotte de Congo Airways. Par ailleurs, le gouvernement congolais a réceptionné, au travers de la compagnie aérienne nationale « Congo Airways », au cours du mois de septembre 2021, deux avions Embraer E-190 dans le cadre du partenariat entre Congo Airways et la compagnie Kenya Airways. Ce contrat de partenariat témoigne de la volonté de l'État congolais à rendre accessible certains coins du pays et faciliter les déplacements de la population en interne. Cependant, il est peu réaliste de croire que cette augmentation de la flotte pourrait concourir à la baisse des prix des billets d'avion, car l'accroissement de la flotte implique des charges supplémentaires à supporter, lesquelles réduisent la marge bénéficiaire de la compagnie aérienne nationale.

S'agissant du cadre macroéconomique, les estimations de la BCC évaluent le taux de croissance économique en RDC à 5,4% pour l'année 2021. Les prévisions du FMI, quant à elles, conjecturent un accroissement du PIB réel de l'ordre de 5,6% en

2022. La dynamique des prix intérieurs durant le troisième quadrimestre 2021 révèle une constance dans le rythme de formation des prix. Le Trésor public quant à lui, s'est soldé par un déficit durant le quadrimestre en cours, tout comme au dernier quadrimestre 2020, contrairement à la situation observée au cours du quadrimestre précédent. Ce déficit budgétaire a été l'effet d'une remarquable augmentation des dépenses publiques.

Pour ce qui est de la situation monétaire, au cours de ce quadrimestre, elle a été caractérisée par des évolutions procycliques de la base monétaire, de la masse monétaire et des crédits nets à l'État. Ces évolutions seraient le reflet d'un retour vers le financement monétaire, lequel est contraire au pacte de stabilité qui frappe de prohibition le recours à la planche à billet. Quant au taux directeur appliqué par la Banque centrale, il a été maintenu à 8,5% durant ce dernier quadrimestre 2021. Sur le marché des changes, il s'observe une légère dépréciation de la monnaie nationale durant le troisième quadrimestre de 2021. En rapport avec les réserves de change, il a été observé au cours de ce quadrimestre une dynamique haussière comparativement au quadrimestre précédent, ces dernières étant passées de l'équivalent de 5,2 à 11,7 semaines d'importation des biens et services entre les deux quadrimestres en moyenne. Dans le secteur financier, la solvabilité des banques semble bonne, avec un ratio de solvabilité qui serait dans les normes (supérieur à 10%). Toutefois, le secteur financier congolais reste dominé par les banques commerciales (89% des actifs du secteur).

L'actualité politique du troisième quadrimestre de l'année 2021 a été alimentée par trois principaux événements : (i) le rapport des enquêtes « Congo Hold-Up » ; (ii) le procès Bukanga-Lonzo ; et (iii) l'accord de coopération entre les institutions policières congolaise et rwandaise. Les révélations de « Congo Hold-Up » s'appuient sur les détails des millions de transactions bancaires issues de la BGFI, affirmant que 138 millions de USD de fonds publics ont été détournés à travers cette banque par l'ancien Président de la République, Joseph Kabila Kabange. Il est donc impérieux qu'une instruction soit ouverte pour faire lumière sur les accusations de ces détournements.

Ouvert en date du 25 octobre 2021, le procès Bukanga-Lonzo se rapporte à la poursuite judiciaire de l'ancien Premier Ministre Matata Ponyo Mapon, accusé du détournement des deniers publics alloués au projet de ce parc agro-industriel. Après la plaidoirie du collectif d'avocats du prévenu, la Cour constitutionnelle s'est déclarée incompétente à connaître des poursuites contre le Sénateur Matata. Pour un certain nombre d'acteurs politiques, ces allégations de détournement des fonds sur le dossier « Bukanga-Lonzo » sont interprétées comme un moyen de neutraliser un potentiel candidat à l'élection présidentielle de 2023.

La police rwandaise a fait état d'un protocole d'accord signé le lundi 13 décembre 2021 entre la Police Nationale Rwandaise (RNP) et la Police Nationale Congolaise (PNC) pour officialiser la coopération bilatérale transfrontalière dans diverses questions urgentes de maintien de l'ordre, avec comme objectif ultime de sécuriser la frontière entre les deux pays. Cette coopération policière n'est pas de nature à favoriser la sécurité en RDC et ce, dans l'intérêt du Rwanda. La population s'y est opposée.

En termes de perspectives, le gouvernement congolais s'est fixé comme objectif pour l'année 2022 : (i) une croissance économique de 4,9% ; (ii) le dépassement de la cible de 3 milliards USD de réserves de change ; (iii) la consolidation de la stabilité du taux de change ; et (iv) une gestion saine et transparente des finances publiques. Néanmoins, les échéances électorales de 2023 sont susceptibles de constituer un obstacle à l'atteinte des objectifs susmentionnés. En effet, l'organisation des scrutins dans les délais requiert la disponibilité des moyens financiers conséquents. Par conséquent, l'on peut s'attendre à une augmentation des dépenses publiques se soldant par des déficits budgétaires mensuels répétitifs, surtout dans une situation où la lutte contre la corruption n'est pas effective.

MATATA PONYO Mapon



Partie I. État de l'économie mondiale

Dans cette première partie, nous procédons à la comptabilisation de principaux chocs ayant marqué l'économie mondiale au cours de ce dernier quadrimestre de l'année 2021. Une attention particulière sera accordée aux faits suivants : (i) le sommet du G20 tenu à Rome ; (ii) La reprise économique post-covid forte et inégale ; et (iii) Le défaut de paiement de la société immobilière chinoise « Evergrande ». Il sera question par la suite de (i) passer en revue l'évolution de différents marchés, notamment les marchés des produits de base, les marchés financiers et les marchés de change, et (ii) présenter succinctement la dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale.

1. Comptabilité des chocs

Trois principaux faits économiques ont été identifiés durant cette période du troisième quadrimestre 2021. Leurs descriptions font l'objet des sous-sections qui suivent.

1.1. Sommet du G20 à Rome

Le G20 est un forum intergouvernemental composé de 19 pays dont les économies sont les plus développées du monde et de l'Union européenne. Créé en 1999, ce forum vise la concertation nationale sous trois formats : (i) au niveau des Chefs d'État et de gouvernement ; (ii) au niveau des ministres de finances et gouverneurs des banques centrales ; et (iii) au niveau des ministres de l'emploi. Les pays membres du G20 sont : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume Uni, Russie et Turquie. Globalement, le G20 représente 80% du PIB mondial, 75% du commerce international et 60% de la population mondiale.

À la fin du mois d'octobre dernier, le G20 s'est réuni à Rome, en Italie, du 30 au 31 octobre 2021 au niveau des Chefs d'États et de gouvernement. Trois sujets étaient abordés dans le cadre de ces

assises : (i) les enjeux du changement climatique ; (ii) la vaccination contre la Covid-19 ; et (iii) les appuis financiers pour faciliter la transition énergétique.

S'agissant du réchauffement climatique, l'Accord de Paris a été confirmé pour maintenir l'augmentation moyenne de la température de la planète en dessous de 2°C et pour poursuivre les efforts en vue de la limiter à 1,5°C. Le Sommet a également décidé d'arrêter d'ici la fin de l'année 2021 toutes subventions aux nouvelles centrales électriques au charbon, mais uniquement à l'étranger. Les pays membres du G20 se sont ainsi engagés à atteindre la neutralité carbone entre 2050 et 2060.

En ce qui concerne la crise sanitaire, le Sommet s'est engagé à franchir la barre de 40% de la population vaccinée d'ici fin 2021, et 70% en mi-2022 comme recommandé par l'OMS. Pour ce faire, il a été décidé de renforcer la fourniture des vaccins aux pays en développement, lesquels affichent des taux de vaccination les plus bas, et de combattre les restrictions aux exportations de vaccins. Cela devrait accélérer la reprise de l'activité économique mondiale.

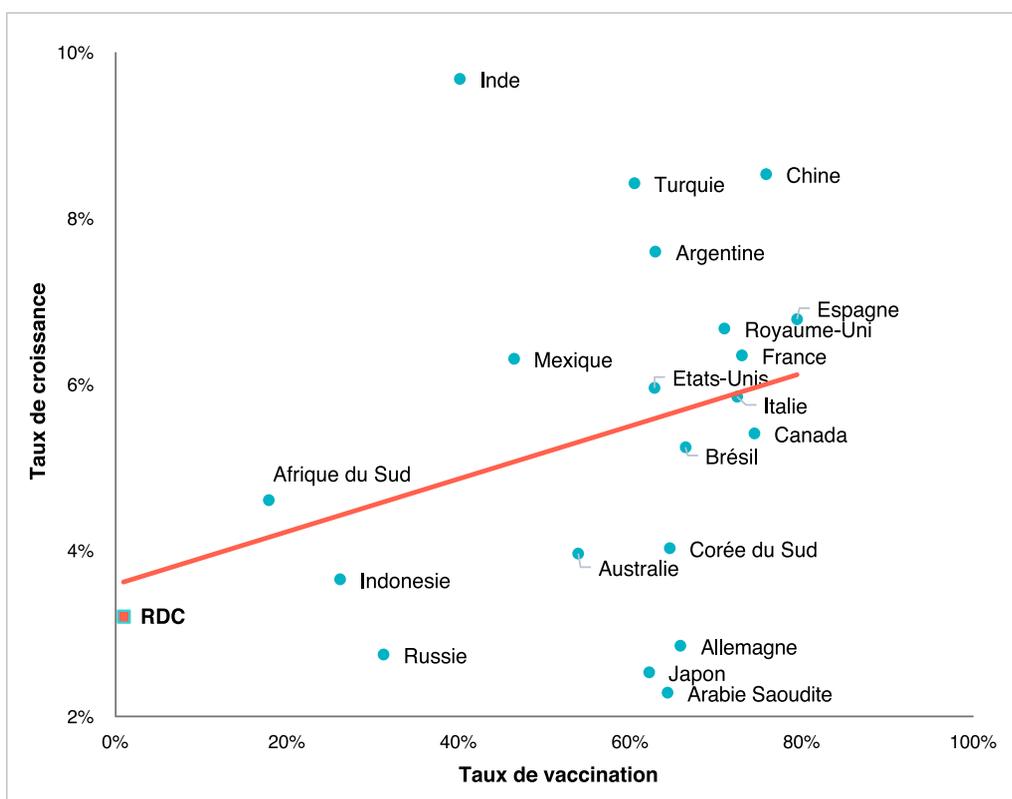
Pour ce qui est des besoins en énergie « moins polluante », le G20 a pris la résolution de lever annuellement 100 milliards de USD pour permettre aux pays vulnérables d'assurer leur transition énergétique. Cette somme pourrait être prélevée sur les 650 milliards de USD à titre de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) émis par le Fonds Monétaire International (FMI). Dans le même ordre d'idées, le Sommet a opté pour un don de 45 milliards de USD au profit des pays en développement, ainsi que le prolongement du moratoire sur le paiement des intérêts de la dette des pays les plus pauvres.

1.2. Forte et inégale reprise économique post-Covid

À la suite du choc pandémique de l'année dernière, l'année 2021 a été caractérisée par le début d'une forte reprise économique mondiale, mais répartie de manière inégale entre les pays. Ces écarts peuvent s'expliquer par l'ampleur

de la couverture vaccinale qui varie fortement entre les pays développés d'une part, et les pays en développement d'autre part. Les perspectives économiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tablent sur une croissance mondiale de 5,7 % à la fin de l'année 2021, et cette croissance aura été principalement tirée par les économies avancées.

FIGURE 01. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET COUVERTURE VACCINALE DANS LE MONDE



Source : OCDE, Our World in Data.

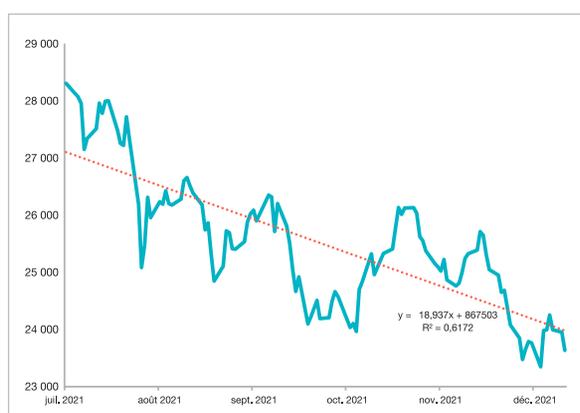
Au sein des économies avancées, la couverture vaccinale, qui a dépassé la barre de 70 %, éloigne les risques de confinement. En revanche, dans les économies émergentes, où les taux de vaccination demeurent faibles, particulièrement en Asie-Pacifique, les restrictions sanitaires imposées par les autorités pèsent lourdement sur la reprise. Comme indiqué ci-haut, ces fortes disparités sont une conséquence de ce que certains économistes qualifient de « grande fracture vaccinale ». À cet effet, l'accès aux vaccins devrait occasionner un nouveau rebond de l'activité économique à travers la planète, de sorte à retrouver d'ici fin 2022 les rythmes de croissance pré-Covid.

1.3. Défaut de paiement de « Evergrande »

Le Groupe « Evergrande Real Estate » est le deuxième promoteur immobilier de la Chine occidentale, en termes de chiffres d'affaires. Fondé en 1996, il est coté à la Bourse de Hong Kong depuis 2009. Cette Société est spécialisée dans la commercialisation des zones résidentielles, des immeubles de bureaux, des hôtels, des restaurants et d'autres zones connexes.

Au cours du mois de septembre 2021, le géant immobilier chinois avait mis en garde les marchés contre des risques de défaillance face à la chute de ses actions et obligations. Cette situation découle d'une dette abyssale évaluée à plus de 250 milliards de USD, dont le non-paiement pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble du système financier chinois. Eu égard aux incertitudes entourant une possible cessation de paiement de Evergrande, l'indice boursier de Hong Kong a connu une tendance baissière durant le dernier semestre de l'année en cours, telle que le révèle la Figure 2.

FIGURE 02. ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DE L'INDICE BOURSIER DE HONG KONG



Source : Macrotrends.

Pour éviter une éventuelle faillite de cette importante Société, l'intervention du gouvernement chinois s'avère plus qu'indispensable en vue de restructurer le Groupe pour résoudre la crise. En effet, si Evergrande venait à être liquidé, les conséquences seraient considérables, aussi bien sur l'économie chinoise que sur la stabilité sociale chère aux dirigeants chinois. C'est au regard de l'incapacité du Groupe à rembourser ses créanciers qu'il y a une forte nécessité d'une intervention de l'État chinois, le souci étant d'esquiver de probables effets néfastes semblables à ceux des années 2008-2009.

2. Les marchés

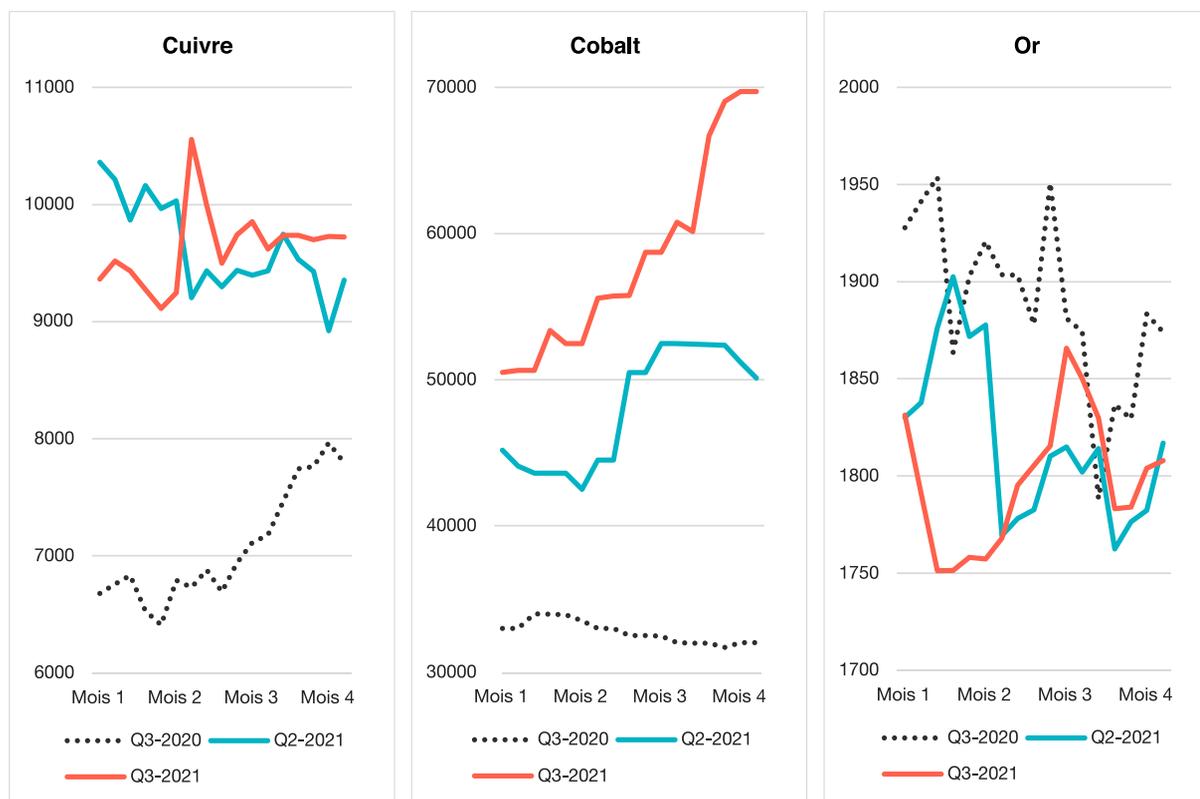
2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie

A. Les produits miniers

Sur le marché des produits miniers, les cours du cuivre et du cobalt ont connu une embellie durant ce troisième quadrimestre 2021. En effet, les prix du métal rouge ont dépassé la barre de 10 000 USD en octobre 2021 et ceux de l'or bleu ont franchi la limite de 70 000 USD en décembre 2021. L'atteinte de ces niveaux historiques s'explique par les fortes tensions sur l'offre engendrées par les craintes des approvisionnements énergétiques très restreints en Europe et en Asie.

Les besoins en énergie « moins polluante » pourraient alimenter la hausse des cours de quelques métaux précieux pendant des années, dont ceux de la filière cupro-cobaltifère. Le tournant historique que le monde a pris en faveur d'une réduction des émissions de carbone devrait susciter une demande sans précédent de ces métaux les plus essentiels pour la production et le stockage des énergies renouvelables dans le cadre d'un scénario à zéro émission nette d'ici trois décennies. La flambée des cours qui en résulterait serait synonyme de prospérité pour certains pays qui en sont les principaux exportateurs, mais l'envolée des coûts pourrait durer jusqu'à la fin de la décennie et compromettre ou retarder la transition énergétique voulue.

FIGURE 03. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES MINÉRAIS



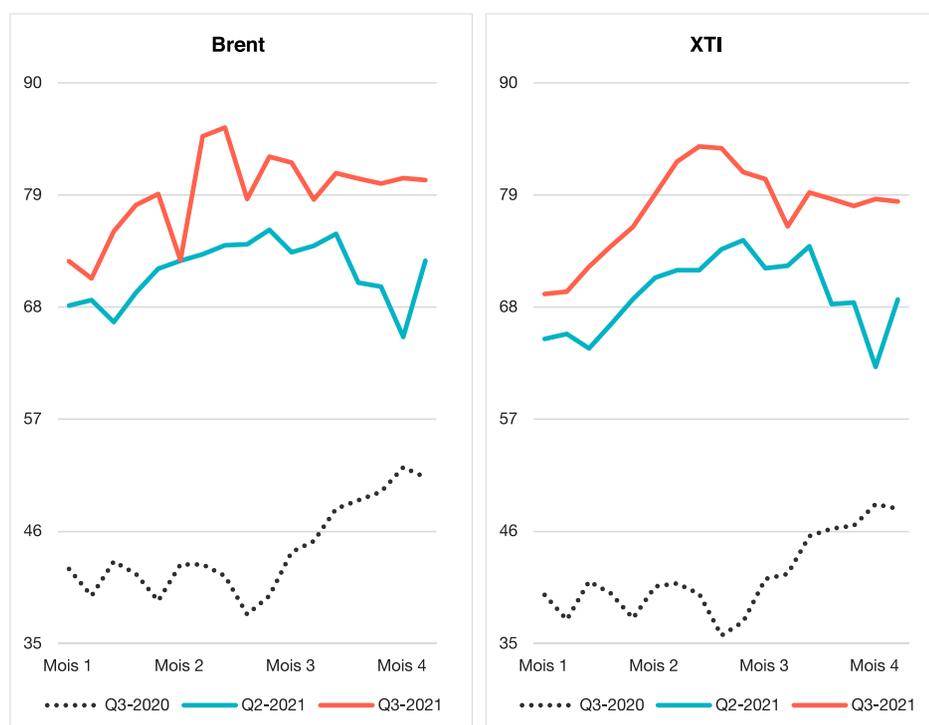
Source : Macrotrends.

Contrairement aux produits cupro-cobaltifères, les cours de l'or se sont globalement situés en-dessous des niveaux de l'année passée pour la période correspondante. En effet, durant ce troisième quadrimestre, les prix du métal jaune ont atteint un creux de près de 1750 USD en septembre 2021, alors qu'ils s'élevaient à plus de 1860 USD en septembre 2020. Parmi les facteurs fondamentaux susceptibles d'expliquer cette chute, il faut noter l'accroissement des taux d'intérêt américains, lequel a occasionné l'appréciation du billet vert. Étant donné la corrélation négative qui existe entre la devise américaine et le métal jaune, l'attractivité du marché obligataire américain aurait exercé une pression sur les actifs alternatifs « refuges » comme l'or.

B. Le pétrole et produits énergétiques

Durant la première moitié de ce troisième et dernier quadrimestre 2021, les cours du pétrole brut ont enregistré une remarquable ascension. En fin octobre 2021, les prix de l'or noir se situaient autour d'une moyenne de 80 USD par baril. Tiré par les besoins en carburant des pays émergents dans le secteur de l'électricité, le rebondissement de la demande mondiale aurait entraîné cette hausse des prix du pétrole, alors que l'offre reste limitée et peine à faire face à cette demande croissante, suite notamment à l'amointrissement des stocks aux États-Unis.

FIGURE 04. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU PÉTROLE



Source : Macrotrends.

Par contre, la dernière moitié du quadrimestre a été caractérisée par la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, à savoir le variant *Omicron*. De l'inquiétude suscitée par la rapidité de la contagiosité de ce variant a découlé une baisse progressive des cours de l'or noir, bien que maintenus considérablement au-dessus des niveaux observés aussi bien pendant le quadrimestre précédent que pendant le quadrimestre correspondant de l'année passée.

Eu égard à ce qui précède, il y a nécessité d'appliquer l'accord du 18 juillet 2021 prévoyant un accroissement graduel des volumes de production par les pays membres de l'OPEP+. En effet, si ces pays ne modifient pas leur calendrier de production, l'excès de la demande par rapport à l'offre sur ce marché entrainera une flambée vertigineuse des prix, ce qui pourrait augurer le spectre d'une inflation galopante à travers le monde.

C. Produits agricoles

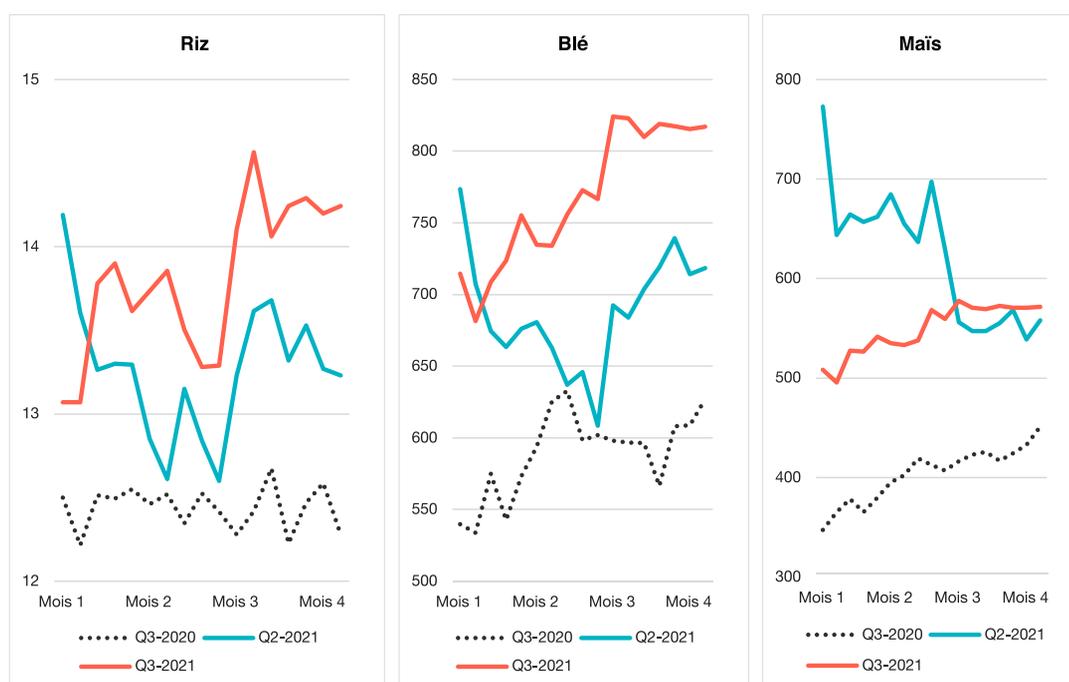
Sur le marché des produits agricoles, les cours du riz et du blé ont de nouveau rebondi durant ce dernier quadrimestre 2021. Les statistiques de la FAO (Food and Agriculture Organization) révèlent que les prix des céréales ont connu une hausse de plus de 3% par rapport à fin août 2021 et de plus de 20% en glissement annuel, ce qui a permis à ces produits d'atteindre leur plus haut niveau depuis juillet 2011. Cette réalité est le reflet du resserrement des disponibilités mondiales de blé suite à la baisse des récoltes au Canada, aux États-Unis et en Russie, de la forte demande de riz et de l'impact des coûts énergétiques sur les prix du maïs.

À la lumière de la Figure 5, il ressort que les prix du blé et du riz au cours de ce troisième quadrimestre 2021 étaient globalement supérieurs à leurs niveaux du quadrimestre précédent et de l'année passée pour la même période. Par contre, la hausse

des prix du maïs n'a pu dépasser les niveaux du deuxième quadrimestre 2021 qu'à partir du début de la dernière moitié du troisième quadrimestre 2021. Ainsi, il est possible d'établir que, de manière

absolue, le marché international des produits agricoles a été caractérisé par une accalmie durant les quatre derniers mois de l'année 2021.

FIGURE 05. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DE PRODUITS AGRICOLES



Source : FAO.

Toutes choses restant égales par ailleurs, la contraction des stocks mondiaux des céréales observée en cette fin d'année 2021 devrait s'aggraver en 2022. D'après les experts de la FAO, ce recul serait principalement dû à l'abaissement des estimations de la production de blé aux États-Unis, en Iran et en Turquie. En revanche, les prévisions relatives à la production mondiale du maïs ont été revues à la hausse. Ce relèvement tient aussi bien des rendements meilleurs que prévus au Brésil et en Inde, que de l'amélioration des perspectives dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

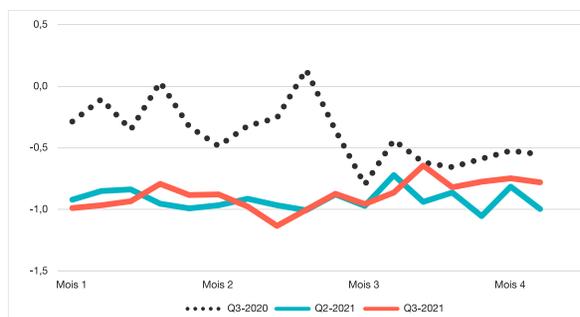
Au regard de ce qui est établi ci-dessus, l'accalmie des cours de produits agricoles observée durant ce troisième et dernier quadrimestre 2021 devrait se maintenir jusqu'en début 2022. Dans une situation de hausse attendue de la consommation alimentaire mondiale, cette dernière étant appelée à croître au même rythme que la population, l'ascension des

prix ne peut que se consolider. Pour venir à bout de cette diminution des stocks mondiaux, il s'avère impérieux de migrer vers l'agriculture basée sur les écosystèmes, seule option viable pour accroître durablement la production céréalière.

2.2. Les marchés financiers

La dynamique de l'indice de stress financier au cours de ce dernier quadrimestre 2021 est demeurée à un niveau significativement plus bas que celui observé au cours du dernier quadrimestre 2020. Ceci reflète une période de confiance financière accrue durant la première période comparativement à la seconde, étant donné la réduction appréciable du niveau d'incertitude économique causé par le choc sanitaire.

FIGURE 06. INDICE DE STRESS FINANCIER DE LA FED DE SAINT-LOUIS



• Source : Fed de Saint-Louis.

Par ailleurs, durant la première moitié de ce dernier quadrimestre, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances haussières par rapport au quadrimestre précédent. Sur la bourse de New York, les indices Dow Jones, S&P-500 et Nasdaq ont sensiblement grimpé à de nouveaux sommets, en franchissant respectivement les barres de 36 500 points, 4 700 points et 16 000 points. Cet élan est porté par la combinaison de résultats solides de l'ensemble des entreprises américaines – en termes de bénéfices par action – améliorant l'attractivité des valeurs boursières, et ce, en dépit des contraintes d'approvisionnement qui caractérisent ce dernier quadrimestre de l'année.

Comme sur le Wall Street, les marchés boursiers européens ont également évolué dans le vert. Du côté de la Bourse de Francfort, l'indice DAX-40 a pris de l'envol depuis le début du mois d'octobre 2021 et a dépassé la limite de 16 000 points à la clôture dudit mois. De même, la Bourse de Paris a enregistré des records dès fin septembre 2021, lesquels ont porté les perspectives du CAC-40 à la hausse jusqu'à son plus haut niveau annuel situé à plus de 7 100 points. Couplé aux mesures d'urgence décidées par les dirigeants de l'Union européenne, visant à soulager à court terme les ménages et les entreprises, le bon comportement de ces deux indices boursiers refléterait la bonne santé économique des entreprises en Europe.

Contrairement aux indices boursiers décrits précédemment qui ont affiché des tendances à la hausse durant la première moitié de ce quadrimestre, la dynamique du Nikkei s'est avérée à la baisse durant tout le quadrimestre. Cependant, les niveaux observés restent supérieurs à ceux du quadrimestre précédent, étant donné notamment la reprise économique post-covid des pays émergents de l'Asie avec qui le Japon entretient des relations commerciales. En vertu de cela, la bourse de Tokyo pourrait atteindre un record exceptionnel de 30 000 points d'ici début 2022, et cette tendance de l'indice japonais devrait susciter l'optimisme des investisseurs privés.

FIGURE 07. ÉVOLUTIONS DES QUELQUES INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

À l'inverse, la dernière moitié de ce troisième quadrimestre a été marquée par la révélation d'un nouveau variant de la Covid-19 (le variant *Omicron*), lequel s'avère résistant vis-à-vis des vaccins actuels et plus rapide dans sa vitesse de propagation. À la suite du vent de panique causé par l'émergence du variant *Omicron*, les marchés boursiers se sont globalement soldés par des tendances baissières au cours des deux derniers

mois de l'année 2021 (cf. Figure 7). Toutefois, il faut préciser qu'il y a nécessité de mener quelques expérimentations en laboratoire avant de confirmer la virulence de ce nouveau variant et clarifier sa gravité. Cet état des choses pourrait susciter un regain de confiance progressif de la part des investisseurs, et donc redonner de l'élan aux marchés boursiers en début d'année 2022.

Encadré 1 : Découverte du variant « Omicron » de la Covid-19 : Vers un accord mondial sur les pandémies ?

C'est au cours de la dernière semaine du mois de novembre 2021 qu'a été détecté, en Afrique du Sud, un nouveau variant de la Covid-19 : le variant « Omicron ». La contagiosité et la résistance au vaccin de ce nouveau variant suscitent l'inquiétude au sein de la communauté internationale.

En dépit de cette situation à première vue urgente, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que plusieurs détails relatifs à ce variant sont à étudier avant toute confirmation de sa haute virulence, tout en reconnaissant que la probabilité qu'Omicron se répande au niveau mondial demeure assez élevée.

En Amérique latine, le Brésil a identifié à la fin du mois de novembre deux premiers cas du variant Omicron chez des voyageurs en provenance de l'Afrique du Sud. Face à la panique généralisée que sème ce variant, l'OMS recommande aux États membres une réponse rationnelle et cohérente pour contrecarrer cette nouvelle vague d'infections.

Du côté de l'Europe, plus d'une cinquantaine des cas de contaminations ont été confirmés dans dix pays de l'Union Européen. En Asie, le Japon a confirmé son premier cas du variant Omicron chez un homme revenu de la Namibie.

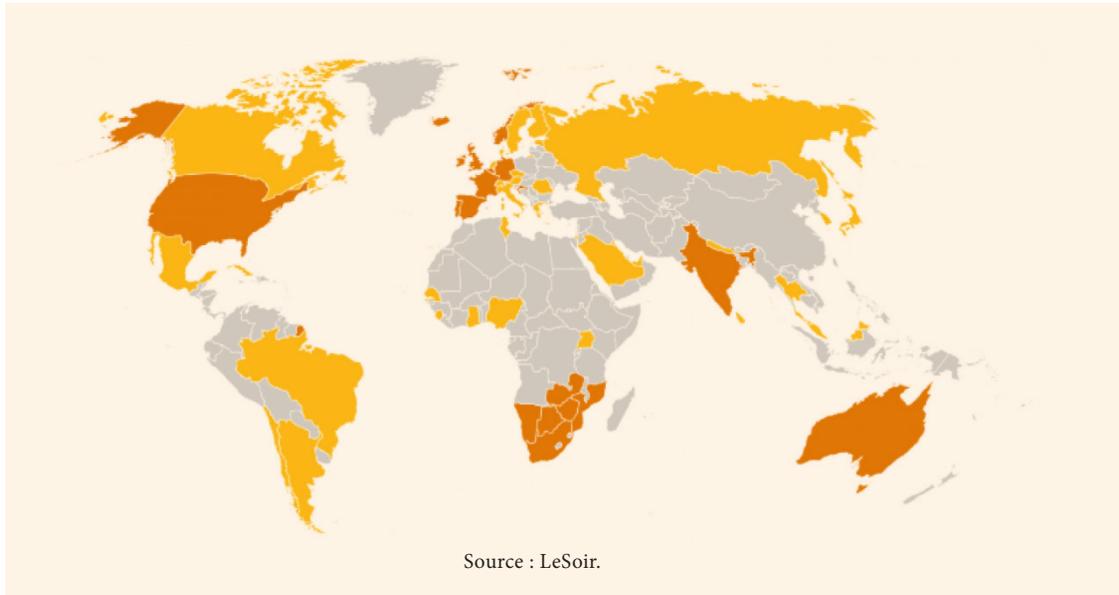
Ce qui est préoccupant, voire redoutable avec l'apparition de ce nouveau variant, c'est que les vaccins actuels contre le COVID-19 seraient moins efficaces contre le variant Omicron. D'après le Patron de l'entreprise pharmaceutique américaine « Moderna », il faudra plusieurs mois pour mettre au point un nouveau vaccin plus efficace. Dans l'entre-temps, l'OMS rassure qu'elle travaille en collaboration avec plusieurs organismes partenaires à travers la planète pour combler les lacunes de connaissances relatives à la transmission du nouveau variant, la gravité de la maladie et l'efficacité des vaccins existants.

Le climat d'incertitude engendré par l'apparition du variant Omicron a obligé plusieurs gouvernements du monde à serrer de nouveau les vis en fermant leurs frontières aux voyageurs en provenance principalement de l'Afrique australe. D'après le Directeur Général de l'OMS, ces mesures brutales sont susceptibles d'aggraver les inégalités entre les pays, en défaveur notamment de l'Afrique noire. Il y a donc nécessité d'optimiser les mesures de santé publique et les mesures sociales, tout en ne pénalisant pas les pays d'Afrique australe (Afrique du Sud et Botswana notamment).

Les restrictions imposées par plusieurs pays du monde pour protéger leurs citoyens du variant Omicron potentiellement dangereux ont eu pour principal corolaire l'isolement des pays d'Afrique australe, alors que ces derniers n'ont fait qu'alerter en toute transparence la découverte dudit variant. Au regard de cette « injustice » qui pénalise ces pays, il s'avère indispensable de disposer d'un **accord mondial sur les pandémies**. Cet accord international juridiquement contraignant viserait, d'une part, à prévenir et combattre les futures pandémies, et d'autre part, à privilégier une action coordonnée, transparente et non-discriminatoire dans les politiques d'endiguement à mettre en œuvre.

Ce projet d'accord sur lequel les membres de l'OMS se sont mis informellement d'accord prévoit la création « d'un organe intergouvernemental » en vue de rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Selon le projet de décision, le groupe intergouvernemental de négociation d'un nouveau texte devra se réunir une première fois avant le mois de mars 2022. Un rapport intermédiaire est attendu au cours du mois de mai 2023. Le résultat devrait être sur la table pour l'Assemblée mondiale de la Santé dès mai 2024, selon le projet qui doit être avalisé par les 194 États membres.

Image
provenant
de #Google,
libre d'exploitation.



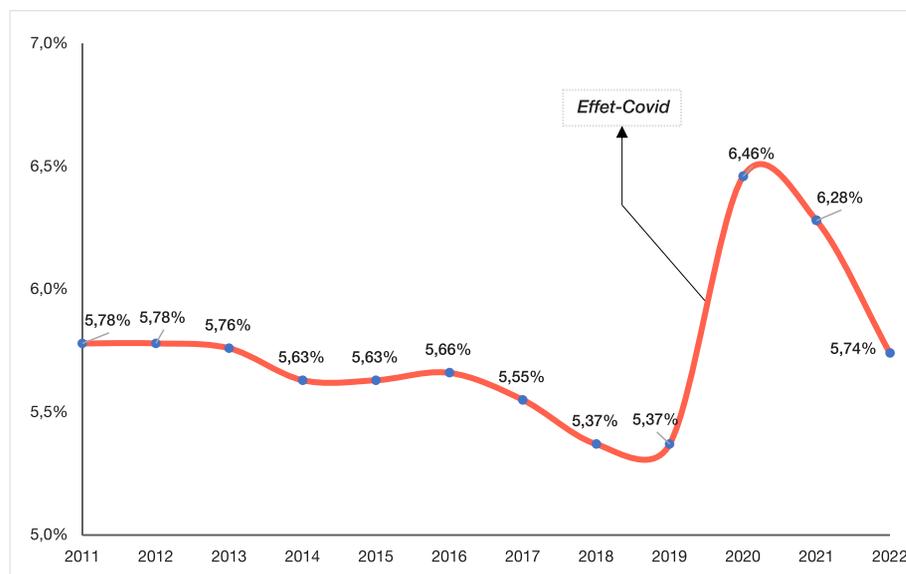
3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale

3.1. Emplois

Selon les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les baisses enregistrées en matière d'emploi et d'heures travaillées en 2020 durant la période pandémique avaient entraîné une forte chute des revenus du

travail et, en parallèle, une augmentation de la pauvreté. Au cours de l'année 2021, la reprise économique mondiale a eu des effets positifs sur le marché du travail. La Figure 8 révèle que le taux de chômage est passé de 6,46% en 2020 à 6,28% en 2021. Dans l'hypothèse où les mesures de relance économique demeurent maintenues, le Bureau International du Travail (BIT) projette pour l'année 2022 un taux de chômage évalué à 5,74%. Ce qui équivaut à près de 50 millions d'emplois supplémentaires créés à travers le monde.

FIGURE 08. ÉVOLUTION ANNUELLE DU TAUX DE CHÔMAGE MONDIAL



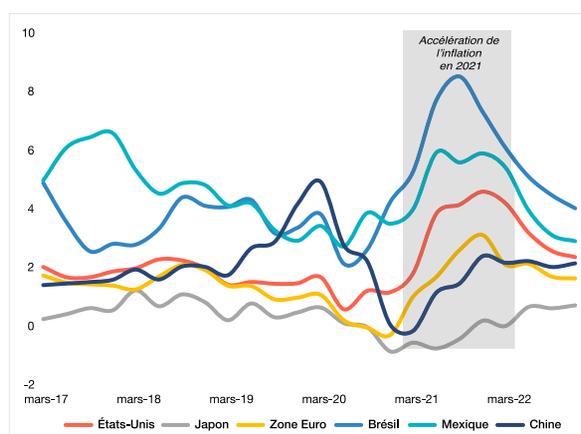
Source : BIT.

Les outils essentiels à la consolidation de la reprise restent les mesures de relance budgétaire et la vaccination. En effet, une augmentation de relance budgétaire de 1% du PIB annuel devrait permettre d'augmenter le nombre d'heures de travail de 0,3% en moyenne. Aussi, les taux de vaccination plus élevés sont liés à une reprise plus forte et plus rapide. Il n'est donc pas anodin pour les gouvernements du monde de se focaliser sur ces deux principaux déterminants de la reprise économique en vue de faire reculer la courbe du chômage vers une cible moyenne de 5%.

3.2. Inflation

La reprise de l'activité économique mondiale attendue pour la fin de l'année en cours s'est accompagnée d'une forte pression sur les prix, aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents. Cette accélération de l'inflation serait nourrie par un raffermissement de la demande, une augmentation rapide des cours des produits de base et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement qui ont impacté positivement les coûts. De plus, cette montée des prix se ressent lourdement sur les achats des ménages à travers le monde, notamment sur les tarifs de l'essence et du gaz naturel pour le chauffage, alors qu'arrivent déjà les fêtes de fin d'année en plein hiver.

FIGURE 09. ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE, FMI.

Dans ses perspectives de l'économie mondiale, le FMI prévoit que l'inflation devrait rester plus soutenue d'ici fin 2021, avant de retrouver ses niveaux pré-Covid en mi-2022, bien que des risques d'accélération persistent. Au sein des économies avancées, particulièrement celles d'Europe, l'inflation y reste relativement faible (Allemagne, France, Italie et Royaume Uni). En ce qui concerne les pays émergents, une augmentation du taux d'inflation est attendue, à l'exception de la Chine. Il conviendrait ainsi pour les banques centrales de prendre en considération ces pressions inflationnistes et d'éviter un resserrement de leurs politiques jusqu'à ce que la dynamique des prix sous-jacente se précise. La clarté de la communication des banques centrales en ce qui concerne les perspectives d'évolution de la politique monétaire influera sur la détermination des anticipations d'inflation et sur l'évitement d'un resserrement prématuré des conditions financières à travers la planète.

Les économistes appréhendent ce rebond de l'inflation mondiale selon deux approches diamétralement opposées. D'une part, les mesures de relance prises par les pouvoirs publics, notamment les politiques de déficit budgétaire, pourraient abaisser le taux de chômage à un niveau suffisamment faible pour faire augmenter les salaires nominaux et provoquer une surchauffe des économies. Ceci pourrait désancrer les anticipations d'inflation à long terme et produire une spirale inflationniste. D'autre part, cette pression sur les prix pourrait se révéler passagère lorsque la vague ponctuelle des dépenses refluera. Selon cette dernière approche, il est possible d'espérer que l'inflation renouera avec ses taux d'avant la pandémie déjà l'année prochaine, une fois que ces perturbations temporaires se seront estompées, quoique l'incertitude qui en résulte demeure encore assez forte.

3.3. Croissance économique

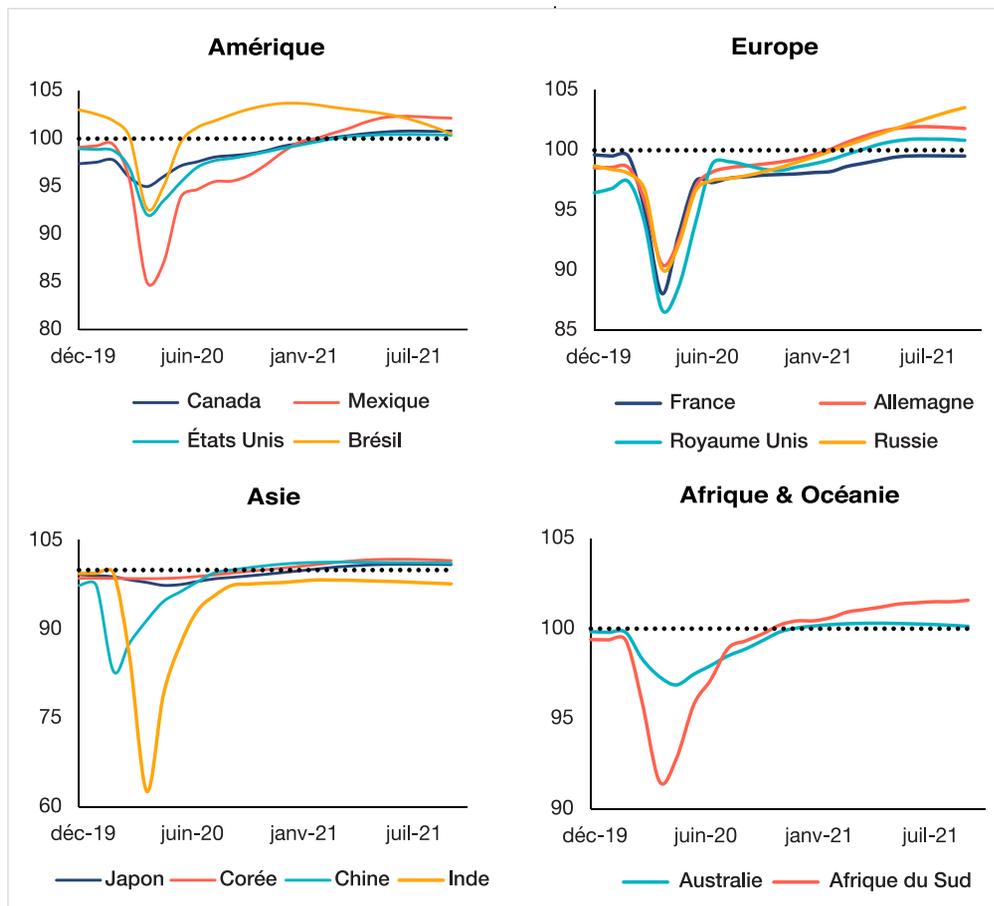
Après le choc de la Covid-19, la reprise économique mondiale pourrait atteindre de nouveaux pics d'ici le début de l'année 2022. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale devrait croître de 5,9 % en 2021 et de 4,9 % en 2022. La

révision à la baisse de la croissance mondiale pour l'année prochaine résulterait d'une potentielle dégradation de la situation économique dans les pays avancés, en partie due à des possibles ruptures d'approvisionnement. Toutefois, cette évolution pourrait être partiellement compensée par des perspectives à court terme plus favorables pour certains pays émergents exportateurs des produits de base.

Dans le cadre de ce bulletin économique trimestriel, l'évolution de l'activité économique dans le monde sera analysée sur base de l'Indicateur Composite Avancé (ICA) élaboré par l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (OCDE). L'ICA est un indice global conçu pour signaler à l'avance les points de retournement des cycles économiques ou fluctuations de l'activité économique autour de

son niveau potentiel de long terme. De par cette approche centrée sur les points de retournement (pics et creux), la trajectoire de cet indicateur est comparée par rapport à la tendance structurelle de l'activité économique observée durant au moins les six derniers mois. Si l'indice est supérieur à 100, alors l'activité économique évoluera de façon nettement supérieure par rapport à la tendance observée récemment. Par contre, si l'indice est inférieur à la barre de 100, cela implique que l'évolution de l'activité économique sera moindre par rapport à la tendance observée. Calculé sur base de plusieurs séries conçues pour anticiper les fluctuations de l'activité économique au cours de deux à trois prochains trimestres, l'ICA permet ainsi d'obtenir une image globale de l'activité économique à partir d'un grand nombre de données prospectives récentes.

FIGURE 10. ÉVOLUTION DES ICA DANS LE MONDE DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE



Source : OCDE.

À la lumière de la Figure 10, il ressort que la crise sanitaire a considérablement affecté les tendances potentielles de l'activité économique dans tous les continents, et ce, sans aucune exception. C'est à partir du deuxième semestre de l'année 2020, exactement après la première vague de contamination, qu'un regain d'optimisme a émergé. En Amérique, le Mexique était l'économie la plus secouée par la crise. Mais l'évolution son ICA indique un possible pic à venir dans la croissance économique, contrairement au cas du Brésil dont l'évolution de l'ICA présage une modération du rythme d'expansion.

S'agissant du continent européen, le rythme de croissance devrait perdre de son élan en France. Par contre, en Russie, la trajectoire de l'ICA signale une croissance à un rythme régulier au-dessus de la tendance à long terme. Le constat fait pour la France est le même pour l'économie de l'Inde. L'évolution mensuelle de l'ICA indien révèle un infléchissement du rythme de croissance, le niveau du PIB réel tendant à rester inférieur à la tendance de long terme. Inversement, la trajectoire de l'ICA en Chine et en Corée tend à se consolider dans le temps.

Il faut noter qu'en dépit de la levée progressive des restrictions liées à la Covid-19 dans certains pays et l'avancement des campagnes de vaccination, les incertitudes persistantes pourraient continuer à engendrer des fluctuations plus importantes que la normale de l'ICA et de ses composantes. Par conséquent, les ICA doivent être interprétés avec prudence et leur magnitude doit être considérée comme une indication de la force du signal plutôt qu'une mesure du degré de la croissance de l'activité économique.

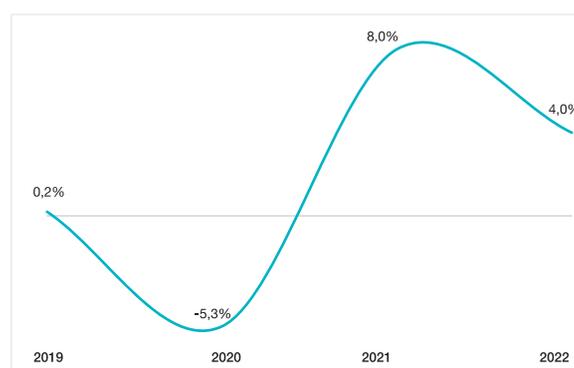
3.4. Commerce

Les perspectives d'une reprise vigoureuse des échanges commerciaux s'améliorent, étant donné que le commerce des marchandises avait progressé plus vite que prévu au second semestre de l'an dernier. En référence aux prévisions de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les échanges commerciaux ont bondi de 10 % en glissement annuel et de 4 % par rapport au quadrimestre

précédent. Selon les nouvelles estimations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le commerce mondial des marchandises en volume devrait augmenter de 8,0% d'ici fin 2021, après avoir baissé de 5,3% en 2020, poursuivant ainsi son redressement après l'effondrement dû à la pandémie.

La croissance des échanges devrait ensuite ralentir à 4,0% en 2022, les effets inhibiteurs de la pandémie ne s'étant pas totalement amortis. Il en ressort que ce rythme d'expansion ne permettra pas, à court terme, le retour à la situation d'avant la pandémie. Néanmoins, le dynamisme de la reprise du commerce international observé en 2021 devrait perdurer jusqu'en début d'année prochaine. Ce sont essentiellement les échanges de marchandises qui tirent cette reprise, les services restant encore à la traîne.

FIGURE 11. CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL DES MARCHANDISES



Source : OMC, CNUCED.

Encadré 2 : Sommet virtuel mondial pour la démocratie organisé par les Etats-Unis d'Amérique : les intérêts régionaux l'ont-ils emporté sur la démocratie¹ ?

C'est au cours de la deuxième semaine du mois, les 9 et 10 décembre 2021, que s'est tenu le sommet virtuel mondial pour la démocratie organisé par les Etats-Unis d'Amérique qui comptait la participation d'une centaine de pays ; face aux défis soutenus et alarmants auxquels sont confrontés la démocratie, les droits universels de l'homme, etc.

En dépit de la situation actuelle qui est plutôt inquiétante, en 2020 déjà, **Freedom House** (observatoire de l'état de la démocratie libérale dans le monde, financé par l'Etat fédéral des Etats-Unis) rapportait qu'il s'agissait de la quinzième année consécutive du recul de la liberté et de la démocratie dans le monde. Un autre rapport récent, de **l'Institut International de la Démocratie et de l'Assistance Electorale** note que plus de la moitié des démocraties ont connu un déclin d'au moins un aspect de leur démocratie au cours des 10 dernières années, y compris les USA.

Ce sommet, dont l'objectif officiel était de rallier les nations du monde contre les forces autoritaristes, s'est pourtant révélé un modèle de fausse bonne idée. C'est à ce titre que l'administration américaine s'est contentée du service minimum (critique des mauvaises gouvernances, éloge du travail de la presse) sur une question pourtant cruciale puisque partout ou presque, la démocratie est en recul, attaquée et affaiblie.

La liste des invités dudit sommet a trahi l'embarras américain. Le critère des intérêts régionaux de Washington l'a souvent emporté sur la nature des régimes conviés, dont au moins un tiers laissait à désirer, selon le classement de la Freedom House. C'est ainsi que la **République démocratique du Congo** ou le Brésil ont figuré parmi les méritants, mais ni la Tunisie encore moins la Turquie qui a protestée au mois de février contre la réaction américaine à la mort de treize de ses ressortissants en Iraq. Si certains des pays invités sont indéniablement des démocraties, tandis que nombre de pays qui n'ont pas été conviés au sommet sont des véritables autocraties, de nombreux pays sont dans une zone grise².

Les Philippines par exemple, un pays invité malgré les exécutions arbitraires qui y ont cours, tandis que la Hongrie, pourtant membre de l'Union européenne, et la Turquie, un pays membre de l'Otan, n'ont, elles, pas été conviées. Selon le Gouvernement américain, ces deux derniers pays ont vu leurs garde-fous démocratiques émoussés ces dernières années.

Déjà en date du 25 novembre 2021, la Russie et la Chine ont dénoncé leur exclusion de cette conférence sur la démocratie. Quant à la Chine, à l'approche du sommet, elle a publié un document officiel emmenant du Conseil des affaires d'Etat intitulé « Chine, une démocratie qui fonctionne ». Il s'est constaté alors une sélectivité discutable dont il serait aisé d'ironiser. Cependant dans sa politique étrangère, le Président Américain Joe Biden essaie de dessiner un tableau d'ensemble : la lutte des démocraties contre le camp des régimes autoritaires, conduit notamment par la Chine et la Russie. Fatalement, cette logique se heurte parfois à l'épreuve des faits, à l'instar du contrat d'armement de 650 millions de dollars avec l'Arabie saoudite, annoncé en début novembre.

Mais cette politique étrangère permet à la Maison Blanche, après l'ère Trump, de replacer les Etats-Unis au cœur d'un orchestre fragilisé, aux notes parfois dissonantes, celui des démocraties, mises à mal par le Covid-19 et une polarisation incandescente du débat public. C'est à cette fin que Washington a confirmé son intention d'organiser, les 9 et 10 décembre, par vidéoconférence, un sommet de pays au modèle politique semblable, ouvert et pluraliste à des degrés divers.

Ce rendez-vous avait été promis par Joe Biden au cours de sa campagne électorale en 2020, dont de grands groupes privés et des représentants des sociétés civiles devaient y prendre part.

1. Cet encadré présente une analyse synthétique et critique du sommet virtuel mondial sur la démocratie qui s'est tenu les 9 et 10 décembre 2021 organisé par les Etats-Unis d'Amérique qui a rassemblé une centaine de pays.
2. En 2006 (mis à jour en 2008, 2010 2011 et 2019) l'Economist Intelligence Unit a publié l'indice de démocratie, un indice compilé examinant l'état de la démocratie dans 167 pays. La notation se fait selon une échelle allant de 0 à 10. À partir de cette note, les pays sont classés selon quatre types de régime politiques : démocratie, démocraties imparfaites, hybride ou autoritaire. Le plus faible score enregistré est celui de la Corée du Nord en 2008 atteignant 0,86.

L'« Economist Intelligence Unit » publie chaque année un indice de démocratie qui évalue les pays (ou territoires) en fonction de plusieurs indicateurs, tels que le processus électoral, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, ou encore la participation et la culture politique.

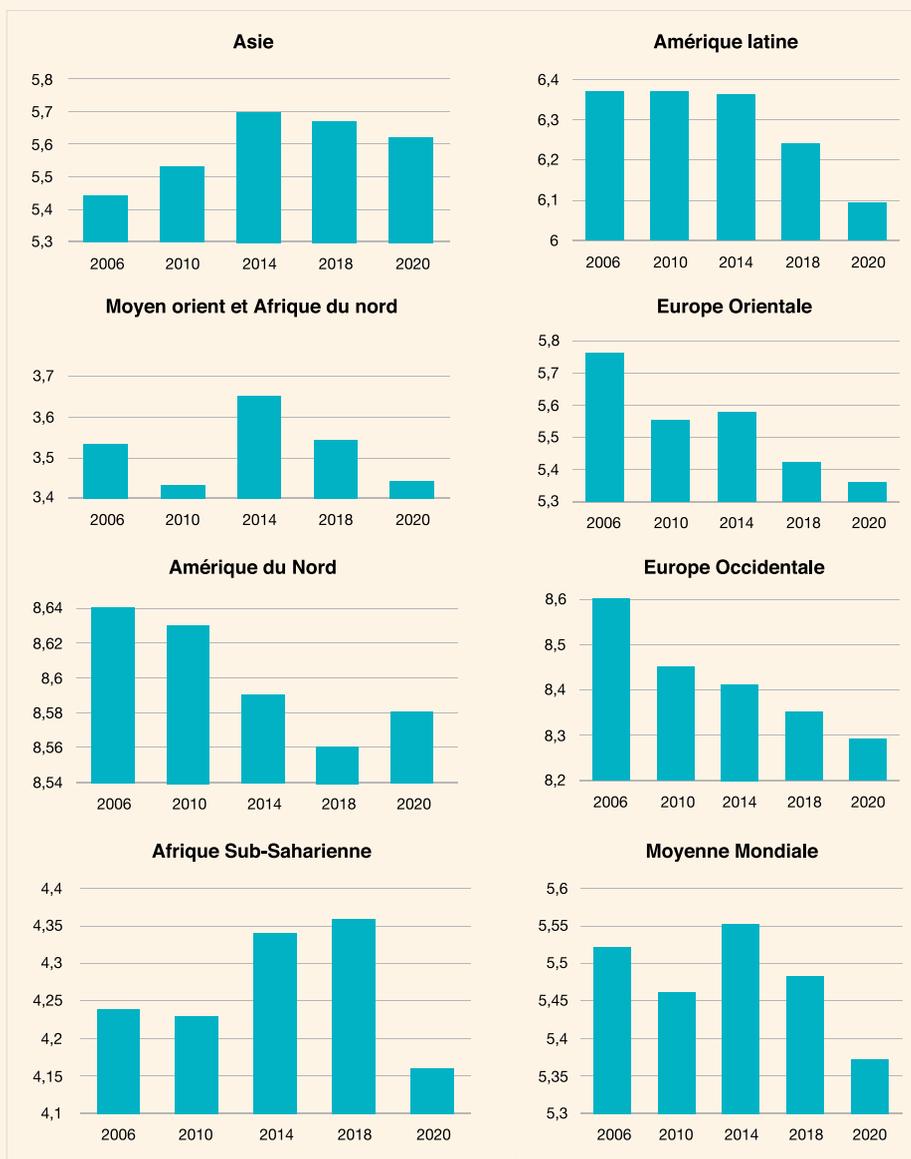
Dans la dernière édition publiée en 2021, 23 pays dans le monde ont été classés comme « démocraties complètes ». Il s'agit de l'ensemble des pays scandinaves, de plusieurs nations d'Europe occidentale (dont l'Irlande, Pays-Bas, Suisse, Allemagne), du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de l'Uruguay, et de la Corée du Sud. Le Japon et Taïwan ont également rejoint le groupe des « démocraties complètes » cette année, tandis que la France et le Portugal ont été rétrogradés en « démocraties imparfaites », après avoir passé l'année précédente dans la catégorie la plus élevée.

L'Algérie, le Mali et le Burkina Faso sont des exemples de pays qui sont passés de la catégorie régime « hybride » à « autoritaire », alors que le Bénin a lui, évolué dans le sens inverse. Au Laos et en Libye, l'indice est descendu sous le seuil des 2 points et atteint désormais le pire niveau des régimes autoritaires. À l'inverse, l'Arabie saoudite, qui observe quelques progrès ces dernières années, a dépassé ce seuil pour la première fois avec un score de 2,08. Enfin, on peut noter que si l'Afghanistan affichait un indice supérieur à 2 points avant la prise du pouvoir des talibans, ce score est très certainement amené à dégringoler l'année prochaine.

Les pays les plus mal notés du monde restent actuellement la Corée du Nord, la République centrafricaine et la **République démocratique du Congo**. En Europe, les nations les moins bien notées sont la Biélorussie et la Russie. Les auteurs de l'étude rapportent également que l'état de la démocratie a atteint un niveau historiquement bas dans le monde, le score moyen de l'ensemble des pays étant passé de 5,44 l'année précédente à 5,37.

En définitive, le discours du Président Joe Biden lors de ce sommet virtuel mondial sur la démocratie s'est donc soldé par une interpellation à tous les présidents ayant pris part à ce sommet en leur demandant de fournir plus d'efforts dans leurs pays respectifs afin de faire avancer la démocratie sous toutes ses formes.

FIGURE 12. INDICE DE DÉMOCRATIE PAR RÉGION ENTRE 2006 ET 2020



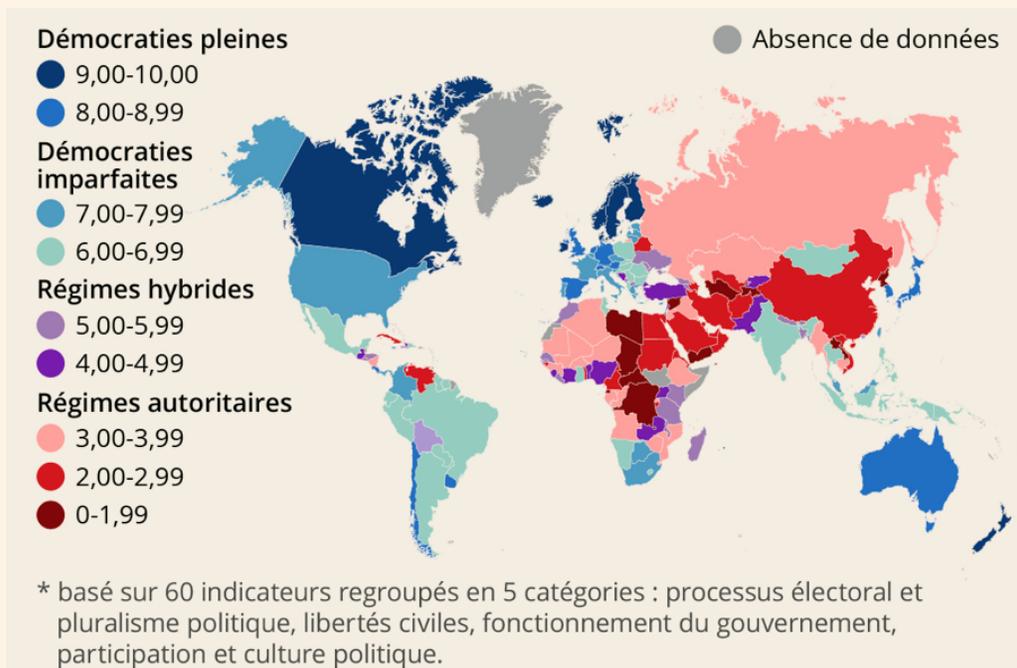
Source : Congo Challenge sur base des données de The Economist intelligence unit.

TABLEAU 01. INDICE DE DÉMOCRATIE PAR RÉGION ENTRE 2006 – 2020

Année	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020
Asie	5,44	5,58	5,53	5,56	5,7	5,74	5,67	5,62
Europe Orientale	5,76	5,67	5,55	5,51	5,58	5,43	5,42	5,36
Amérique latine	6,37	6,43	6,37	6,36	6,36	6,33	6,24	6,09
Moyen orient et Afrique du nord	3,53	3,54	3,43	3,73	3,65	3,56	3,54	3,44
Amérique du Nord	8,64	8,64	8,63	8,59	8,59	8,56	8,56	8,58
Europe Occidentale	8,6	8,61	8,45	8,44	8,41	8,4	8,35	8,29
Afrique Sub-Saharienne	4,24	4,28	4,23	4,32	4,34	4,37	4,36	4,16
Moyenne Mondiale	5,52	5,55	5,46	5,52	5,55	5,52	5,48	5,37

Source : Unité d'Intelligence Economique.

La démocratie dans le monde pays et territoires classés l'indice de démocratie en 2020



Source : The Economist Intelligence Unit.

Partie II. Développements récents, défis et perspectives de l'économie congolaise

Durant le dernier quadrimestre 2021, l'économie congolaise a poursuivi sa reprise, observée au travers de ses principaux indicateurs macroéconomiques, qui se sont améliorés, ce, en dépit de la quatrième vague de la pandémie à la Covid-19, dont les effets ont été moins désastreux que ceux de la vague précédente. Malheureusement ces performances économiques n'ont pas conduit à des performances sociales. Ces problématiques sont mieux abordées dans cette deuxième partie, consacrée à la RDC. Ainsi, les points ci-après sont traités dans cette partie : (i) comptabilisation de certains chocs qu'a subis l'économie congolaise au cours de ce quadrimestre ; (ii) évolution des principaux indicateurs du cadre macroéconomique ; (iii) marché du travail, éducation, social et situation politique, et (iv) perspectives de l'économie congolaise.

1. Comptabilité des chocs

1.1. La suppression de la taxe RAM pour les téléphones de deuxième génération « 2G »

La taxe relative au Registre des Appareils Mobiles, RAM en sigle, est depuis plusieurs mois au cœur de plusieurs débats.

En effet, ayant été introduit au cours du dernier quadrimestre de l'année 2020, le RAM consiste à collecter les numéros d'identification internationale des appareils portables afin de combattre le vol ainsi que le piratage des téléphones portables.

Pour ce faire, une taxe prélevée sur chaque appareil utilisé dans les différents réseaux de téléphonie mobile, instaurée par le gouvernement et ayant pour finalité le financement de cette collecte a été instituée. Ayant été fixé à sept (07) dollars américains par année pour les utilisateurs de 3G et 4G et à un dollar l'an pour les utilisateurs disposant d'un appareil basique (2G et moins), et payable en six (06) échéances prélevées de façon

automatique sur les crédits téléphoniques lors des recharges, cette taxe n'a pas fait l'unanimité auprès de la population congolaise, dont le niveau de vie moyen reste en deçà de la moyenne.

Les contestations manifestées à l'égard de cette taxe portent essentiellement sur : (i) le faible niveau de vie de la population, qui peine pour la majorité à disposer des revenus réguliers et stables ainsi que des emplois stables ; (ii) le manque de transparence qui caractérise la collecte de cette taxe, notamment pour ce qui concerne son affectation ; (iii) le mode de prélèvement de ladite taxe, qui fait qu'elle soit supportée par les usagers et non par les opérateurs de télécommunication, ni par les fabricants des téléphones portables ; (iv) l'inexistence de cette taxe dans d'autres pays.

Face au mécontentement de la population, la question de sa suppression a été abordée et traitée depuis plusieurs semaines au parlement, qui a exigé de ses initiateurs d'amples explications concernant cette taxe.

Y faisant suite, le ministre en charge des PTNTIC a insisté sur le fait que le Registre des appareils mobiles (RAM) n'est pas une taxe, mais une rémunération des services et prestations fournis par l'Autorité de régulation, des postes et télécommunications (ARPTC). Aussi, le RAM aurait permis l'accompagnement de la gratuité de l'enseignement en interconnectant les entités éducatives à travers une plateforme numérique qui favorisent notamment les cours à distance, la bibliothèque virtuelle et la visioconférence dans un contexte de pandémie.

Suite au manque de pertinence de cette taxe d'une part, et d'autre part, à l'absence de transparence quant à l'affectation des ressources qu'elle génère, qui s'établissent à environ 25 millions de dollars américains depuis son instauration, le Premier Ministre, a décidé de procéder à la suppression de ladite taxe pour les utilisateurs des téléphones de deuxième génération (2G, GSM). Ceux-ci

représentent 75% des abonnés des réseaux de télécommunication, qui sont considérés comme faisant partie de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Alors que les contestations relatives au fait que les utilisateurs des téléphones de troisième et quatrième génération devront continuer à être redevables à la taxe relative au RAM se poursuivent, la principale préoccupation de la population quant à la destination finale des revenus découlant de cette taxe persiste et demeure au cœur des débats, d'autant plus qu'aucune trace de cette taxe n'a été retrouvée dans le projet de lois des finances 2022.

Face à ces contestations, le Sénat de la RDC a recommandé la suppression de cette taxe et le remboursement des fonds déjà collectés auprès des abonnés.

1.2. L'augmentation de la flotte de Congo Airways

Le gouvernement congolais a réceptionné au travers de la compagnie aérienne nationale, Congo Airways, au cours du mois de septembre 2021, deux avions Embraer E-190, en provenance de Nairobi. Ce, dans le cadre du contrat de partenariat signé entre Congo Airways et la compagnie Kenya Airways

En effet, ce contrat de partenariat a été signé conséquemment à la volonté du gouvernement congolais de rendre accessible certains coins du pays et de faciliter les déplacements de la population d'une part, et d'autre part de sa décision de baisser les prix des billets d'avion pour les vols domestiques.

Ainsi avec l'arrivée de ces deux avions, Congo Airways a vu sa flotte augmenter, ce dans le but de mieux accompagner les décisions du gouvernement dans le domaine du transport aérien. C'est donc naturellement que le gouvernement espère répondre favorablement aux besoins de plus en plus croissants de la population quant aux déplacements d'un coin du pays à un autre, en vue d'un meilleur désenclavement aérien au travers d'une meilleure politique tarifaire.

Outre la location des avions, les clauses du contrat signé entre les deux entreprises aériennes touchent différents aspects tels que les services de formation entre les deux entreprises, ainsi que l'expérimentation de l'échange de personnel technique dans divers domaines afin d'assurer le transfert mutuel des compétences.

Aussi, le gouvernement espère voir se renforcer la collaboration et les liens d'amitié entre le Kenya et la République démocratique du Congo, à travers ce partenariat qui constitue la première étape de l'actualisation du protocole d'accord conclu entre les deux pays en avril dernier.

C'est toujours dans l'optique de l'augmentation de la flotte de la compagnie d'aviation nationale Congo Airways, que le ministre des Transports, voies de communication et de désenclavement, Chérubin Okende Senga, a signé un accord de partenariat avec la compagnie aérienne Ethiopian Airlines, pour l'acquisition de sept aéronefs au profit de la société nationale aérienne.

L'acquisition de ces aéronefs devrait faciliter la relance du secteur de l'aviation civile congolaise et contribuer au désenclavement du pays.

Malheureusement, nous pensons qu'il serait peu réaliste de croire que l'augmentation de la flotte de Congo Airways pourrait rendre soutenable dans le temps la baisse des prix de billets d'avion.

En effet, augmenter la flotte implique un accroissement des charges, et par conséquent une réduction de la marge bénéficiaire de l'entreprise, ce qui mettrait en péril sa viabilité ainsi que sa pérennité, si les prix des billets d'avion restent dérisoires comparés aux charges que supportent la compagnie aérienne nationale. Cette situation ne pourrait s'améliorer même en cas de subventions.

En outre, ces partenariats ont le mérite de révéler le déficit de leadership et de gouvernance dont fait preuve le gouvernement congolais. Car en effet, ce dernier aurait pu acquérir des avions propres à la RDC pour le compte de Congo Airways, comme cela a été le cas il y a quelques années lorsque le gouvernement en place à l'époque avait acquis de

ses fonds budgétaires quatre avions, augmentant ainsi la flotte aérienne. Cela lui aurait évité le recours à la location des avions étrangers.

Ainsi, le gouvernement devrait réfléchir à des stratégies d'optimisation qui accompagneront et soutiendront sa volonté de désenclaver le pays sur le plan aérien.



Image
provenant
de #Google,
libre d'exploitation.

2. Cadre macroéconomique

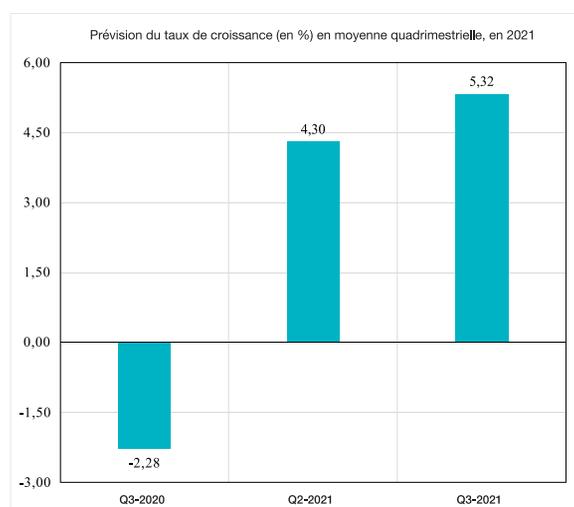
2.1. Secteur réel

A. De la dynamique économique

Après une contraction de l'activité économique en 2020, notamment à la suite des effets de la pandémie à la Covid-19, les prévisions de la Banque Centrale du Congo à fin juin 2021 établissent que la croissance économique en RDC augmenterait en 2021 jusqu'à 5,4%, et atteindrait 4,9% en 2022. Celles du FMI publiées au dernier quadrimestre de l'année tablent plutôt sur une croissance économique de 4,9% et de 5,6% respectivement pour 2021 et 2022.

En effet, après la récession observée l'année dernière, l'économie congolaise semble poursuivre sa reprise, et cette dernière serait tributaire à la poursuite de l'embellie des cours de matières premières, dont le poids de la contribution à la croissance de l'économie congolaise est significatif.

FIGURE 13. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE (EN %)



Source : Congo Challenge.

Au regard de récents pronostics du FMI, cette reprise se poursuivrait en 2022, avec une croissance économique mondiale estimée à 4,9%, un niveau faible comparé à celui espéré pour la RDC. Ces

prévisions pourraient cependant être revues à la baisse au regard de divergences qui persistent quant aux perspectives de chaque économie, et à la suite de la dégradation qui s'observe actuellement dans les économies avancées qui font face à une situation de rupture de stock. Pour le cas de la RDC, il est espéré une meilleure acceptation des vaccins, et par conséquent, une meilleure couverture vaccinale en vue de contenir les effets néfastes de la pandémie sur l'économie, et espérer la poursuite de la reprise économique, si les cours des matières premières continuaient sur leur tendance haussière.

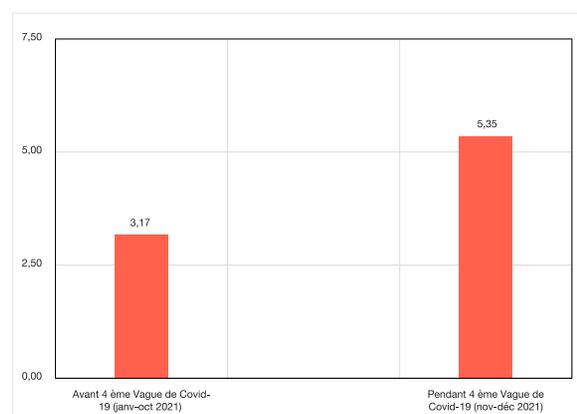
Cela devrait s'accompagner d'une bonne coordination des politiques économiques afin d'éviter les déficits publics, et d'un accroissement substantiel des investissements publics.

Malheureusement les risques auxquels est exposée l'économie nationale à la suite du faible taux de couverture vaccinale d'une part, et d'autre part, des pressions sur la demande intérieure, notamment suite aux préparatifs de fête de fin d'année, suscitent des réticences quant à la poursuite de cette reprise.

S'agissant des produits miniers de base qu'exporte la RDC, il a été observé durant le troisième trimestre 2021, la poursuite de la tendance haussière des cours du cuivre et du cobalt, dès la troisième semaine du mois d'octobre pour le cuivre en l'occurrence, dont la tonne a enregistré le meilleur record depuis plus de deux ans, en s'échangeant à 10 555 USD. Les cours du cobalt quant à eux, ont présenté une tendance haussière dès la première semaine du mois de septembre. Ces tendances renforcent davantage l'optimisme des agents économiques quant à une poursuite de la reprise de l'activité économique.

Pour les économies en développement, notamment celles de l'Afrique subsaharienne, l'amélioration de la croissance en 2022 par contre, serait le fait de l'augmentation des échanges, des exportations des produits de base et de la consommation de l'investissement privé des ménages sur le continent.

FIGURE 14. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE (EN %) APRÈS COVID-19 EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE



Source : Congo Challenge.

B. De la dynamique des prix intérieurs

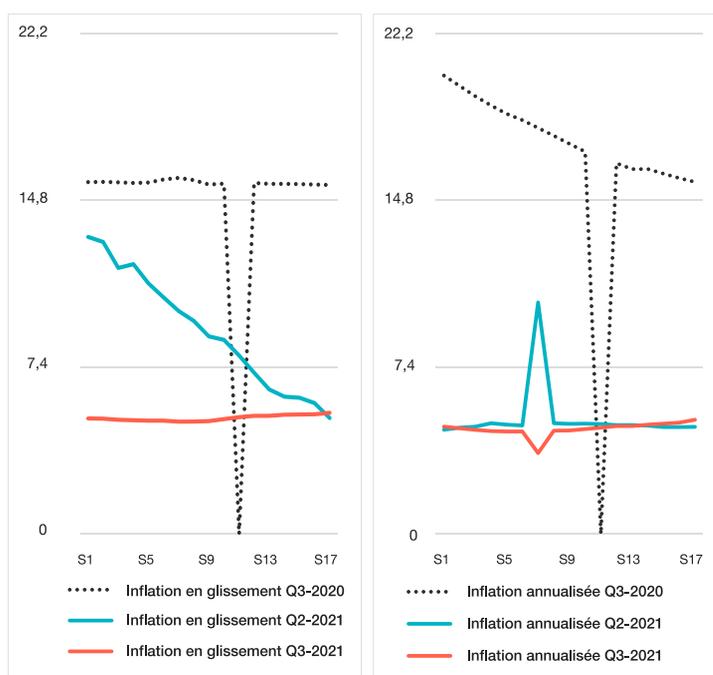
S'agissant de la dynamique des prix intérieurs, il a été observé durant le troisième trimestre 2021 une constance dans le rythme de formation des prix, contrairement à la situation au deuxième trimestre 2021. Cette dynamique est également à l'opposé de la tendance affichée durant la même période en 2020.

En effet, à la fin du troisième trimestre, le rythme de formation des prix des biens et services a continué à afficher des niveaux inférieurs à ceux observés un trimestre plus tôt, avec une tendance plutôt constante tout au long du trimestre à la différence du trimestre précédent, comme le montre la figure 15. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé dans la fourchette allant de 4,99% à 5,38%, soit une fourchette bien en-dessous de celle à laquelle il s'est situé au cours du trimestre précédent et durant la même période un an plus tôt en 2020. Pour ce qui est du taux d'inflation annualisé, ce dernier montre que, toutes choses restant égales par ailleurs, l'inflation atteindrait 5,07% à la fin de l'année 2021, ce qui constitue une légère détérioration par rapport aux prévisions du trimestre précédent qui établissaient l'inflation annualisée à 4,75%.

Cette variation ne remet cependant pas en cause l'optimisme quant à une accalmie dans le rythme de la formation des prix sur le marché des biens et services durant l'année 2021, et probablement en 2022. L'inflation en glissement annuel quant à elle, demeure faible, en dépit de la pression de l'accélération des prix de 2020 suite à la pandémie de la Covid-19, de l'avènement de la quatrième

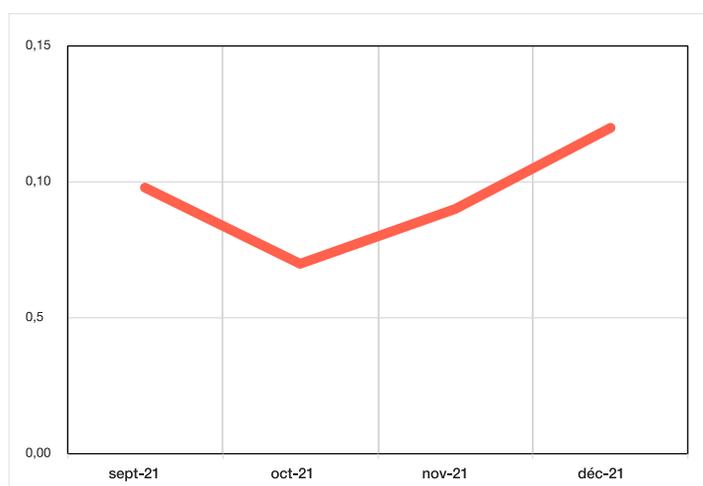
vague en novembre 2021 ainsi que les pressions sur la demande intérieure qui caractérisent les périodes de fin d'année. Contrairement à l'année précédente, la pandémie ne semble pas avoir eu des effets néfastes sur la formation des prix, dont le rythme demeure non accéléré jusqu'au dernier quadrimestre de l'année 2021, en dépit de l'apparition de nouveaux variants.

FIGURE 15. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉE



Source : INS.

FIGURE 16. ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE



Source : INS.

C. La coopération Chine-République Démocratique du Congo : L'impact des capitaux dans le secteur des mines

i. Introduction

La RDC possède un territoire vaste, de riches ressources naturelles, et une grande potentialité d'investissement dans beaucoup de secteurs comme l'infrastructure, l'électricité, l'industrie manufacturière, la transformation agro-alimentaire, les mines, etc.

De son côté, la Chine a des avantages comparatifs en matière de fonds, de technologie et d'expérience de gestion.

Un partenariat approfondi entre les entreprises et institutions financières de ces deux pays pour explorer sans cesse de nouvelles opportunités, de nouveaux domaines et de nouveaux modèles de coopération devrait apporter une grande contribution à la montée en puissance et en résultats, de la coopération sino-congolaise, indispensables pour la réalisation de leur complémentarité et des bénéfices mutuels pour leurs populations respectives.

Les liens traditionnels entre ces deux pays amis démontrent un développement très rapide de la coopération en matière d'investissement et ces dernières années, la coopération pragmatique mutuellement bénéfique entre les deux pays a enregistré des résultats fructueux dans bon nombre de domaines.

Selon les statistiques non exhaustives, depuis plus d'une décennie, les investissements cumulés chinois en RDC dépasseraient les 10 milliards de dollars, couvrant les domaines aussi vastes que l'agriculture, la santé, l'éducation, l'immobilier, l'infrastructure, les mines, etc.

Dans le secteur particulier des mines, l'ambassade de la République Populaire de Chine en RDC avait annoncé en date du 27 août 2021, le renforcement de la coopération sino-congolaise. Cela a été matérialisé par les échanges intervenus entre la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi et ZHU Jing, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Chine.

En effet, pour le diplomate chinois, cette coopération s'inscrit dans le cadre du **partenariat gagnant-gagnant** en vue de renforcer davantage les relations de coopération entre les deux pays, partenariat qui rentre également dans l'optique de contribuer énormément à l'industrialisation et au bien-être de la population congolaise.

Depuis près d'une décennie, cette coopération dans le secteur minier est très remarquable et importante parce qu'elle est devenue, au fil du temps, un pilier du partenariat stratégique sino-congolais. Ce partenariat a été concrétisé lors de la signature des contrats chinois, d'abord en 2007, puis en 2009 après l'acceptation par la Chine de l'avenant, conformément aux exigences du FMI. Et le secteur minier revêt un caractère dominant de cette relation bilatérale.

Sur le terrain, les intérêts chinois sont également présents jusque dans l'artisanat minier, qui reste très important en RDC (20 % de la production de cobalt), au travers de coopératives de ramassage, dont les pratiques contreviennent parfois aux principes d'une chaîne d'approvisionnement responsable.

La Chine compte un bon nombre d'entreprises dans le secteur à travers le pays et particulièrement dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba.

Aussi, dans le souci de porter à la connaissance du grand public le fruit de cette coopération bilatérale, des visites guidées ont été organisées sur les différents sites d'exploitation du 12 au 25 septembre 2021, par le groupement des entreprises minières à capitaux chinois. Ceci à l'attention des représentants des médias nationaux et internationaux, des Think tank (cas de Congo Challenge) et des organisations de la société civile et en collaboration avec l'ambassade de la Chine afin de palper la réalité, l'effectivité et la viabilité de la coopération sino-congolaise dans le secteur minier.

Les entreprises suivantes ont fait l'objet de ces visites : RUASHI Mining, TFM SA, SOMIDEZ, SICOMINES SA, COMMUS SAS, LAMIKAL ainsi que la Centrale hydroélectrique de Busanga.

Toutefois, nous avons choisi d'illustrer cette coopération sur trois cas que nous considérons être parmi les plus importants et les plus expressifs. Il s'agit notamment : (1) du projet Tenke-Fungurume qui, depuis 2016, a fait l'objet de rachat par le groupe chinois CMOC, (2) du projet de la Sicominex qui est entré dans sa deuxième phase avec la production de l'électricité à travers la centrale de Busanga, et (3) du projet de la Société minière de Deziwa (SOMIDEZ) dans lequel, l'Etat congolais a 49 % d'actions, considéré comme le tout premier cas de véritable partenariat gagnant-gagnant.

ii. Quelques exemples de partenariat Chine-RDC dans le secteur minier

Depuis quelques années, un grand nombre d'entreprises chinoises sont en pleine activité minière dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba à travers l'exploitation, la production ainsi que l'exportation du cuivre, du cobalt ainsi que de produits dérivés.

Le rachat de Tenke Fungurume par China Molybdenum Co Ltd (Chine)

Tenke Fungurume Mining est une entreprise qui revêt la forme d'une société anonyme qui revenait au groupe américain Freeport-McMoran, actionnaire majoritaire (avec 57,55 %) aux côtés de LUDING (25 %) et la Gécamines (17,50 %) dans la société minière Tenke Fungurume Mining (TFM).

En mai 2016, China Molybdenum Co (CMOC) firme chinoise a racheté 80 % des actions pour 2,65 milliards de dollars américains contre 20% pour la Gécamines qui avait protesté en son temps, contre les conditions de cette vente, estimant que cette cession était unilatérale. En effet, Freeport McMoran s'était unilatéralement retiré, transférant la majorité des actions de TFM à une entité tierce.

Aussi, en 2018, China Molybdenum Co Ltd a donc investi 1,14 milliard de dollars et est devenu l'actionnaire majoritaire avec 80% d'actions.

Cette entreprise de classe mondiale est actuellement la première entreprise minière en RDC qui a été certifiée ISO 1400, s'agissant du

respect des normes environnementales, avec une production annuelle de 180.000 T de cuivre et 15.000 T de cobalt.

Avec le rachat par CMOC en 2016, une usine métallurgique a été installée pour la production de l'hydroxyde de cobalt (16 500 à 18 000 tonnes/an) et une extension des usines a été réalisée en 2020, à côté de sa première usine de production du cuivre, construite depuis 2006. TFM dispose de trois grands groupes d'usines, à savoir : (1) l'usine de cuivre, (2) l'usine de cobalt et (3) l'usine d'acide sulfurique.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, TFM accompagne les communautés locales dans des projets sociaux (*routes, hôpitaux, écoles, adduction d'eau, électrification, etc.*), parmi lesquels le projet d'électrification de la commune de Fungurume, réalisé récemment par le Fonds social communautaire de TFM. Cette réalisation vise à doper le développement socioéconomique de la commune de Fungurume et des alentours, et en particulier, de la concession.

Du point de vue fiscal, TFM a versé au trésor public congolais au premier trimestre 2021 un total de 247,49 millions USD. Au deuxième trimestre 2021, elle a rapporté au trésor public un total de 182,46 millions USD.

Depuis le début du projet en 2006, TFM a versé 3,5 milliards de dollars américains au Trésor au titre de contributions fiscales diverses.

TFM est confrontée à deux grands défis, à savoir : maintenir sa place de leader et sécuriser ses 1 600 Km² de concessions, par la lutte contre la présence en forte progression des creuseurs artisanaux illégaux dans ses concessions et carrières à ciel ouvert (PUMPI, KATUTO, MAMBILIMO, KWATEBALA). Ces derniers se livrent à l'exploitation illicite, mais également et surtout à des actes illégaux (activités criminelles, invasions, agressions et vandalisme) sur les matériels installés dans les mines.



Enfants d'un village délocalisé par TFM/CMOC.



Vue d'une des mines à ciel ouvert de TFM/CMOC.

Dans le cadre de perspectives d'avenir, CMOC a annoncé récemment (en août 2021) qu'il investirait 2,5 milliards de dollars dans Tenke Fungurume d'ici 2023 pour doubler à peu près sa production annuelle de cuivre et de cobalt, l'un des matériaux clés des batteries de véhicules électriques.

Steele Li, vice-président et directeur des investissements chez CMOC, a déclaré que la société s'était engagée dans l'hydroélectricité par le biais de l'accord d'approvisionnement dont elle a hérité lorsqu'elle a acheté une participation majoritaire dans la mine géante de Tenke Fungurume au Congo en 2016. Il a en outre affirmé qu'ils explorent également la possibilité de participer à d'autres nouveaux projets hydroélectriques, et étudient également le stockage d'énergie et les batteries.

CMOC cherche à exploiter davantage de projets hydroélectriques et potentiellement à utiliser l'énergie solaire alors qu'elle entend augmenter sa production de cuivre et de cobalt.

La SICOMINES SA, un modèle réussi de la coopération sino-africaine

Le Gouvernement congolais et un consortium d'entreprises chinoises représenté par les sociétés GREC et SINOHYDRO, ont conjointement signé en avril 2008, une Convention de Collaboration, conformément au mode de coopération globale portant sur le projet Sino-Congolais des mines (SICOMINES S.A.) afin d'accompagner la RDC dans son développement.

Il s'agit du contrat dit « du siècle » signé le 28 avril 2008 entre la République démocratique du Congo (RDC) et un consortium d'investisseurs privés chinois avec pour objet l'exploitation d'une de plus importantes mines au monde.

La Sino-congolaise des Mines S.A (SICOMINES) est une joint-venture minière qui a été créée en 2008 conjointement par la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines SA) et le Groupement d'Entreprises chinoises, avec un capital social de 100.000.000 USD, à raison de 20 % d'actions pour la GECAMINES SA (RDC), 12 % pour SIMCO SAS (RDC), 41,72 % pour CHINA RAILWAY (Chine), 25,28 % pour POWERCHINA (Chine) et 1% pour ZHEJIANG HUAYOU (Chine).

La Phase I du projet minier cupro-cobaltifère a été mise en production en octobre 2015, la capacité annuelle de traitement de minerais est de 4 550 000 tonnes et la production annuelle de cuivre métal est de 125 000 tonnes.

La Phase II du projet a formellement démarré en 2019 et la mise en production rendue effective depuis le 30 juin 2021.

La SICOMINES est le fruit de l'amitié entre la Chine et la RDC et vise la promotion d'une collaboration approfondie Sino-Congolaise, en apportant la sagesse, les solutions et la force chinoises à la construction d'infrastructures en RDC.

Ces dernières années, la somme accumulée d'investissement en infrastructures par la SICOMINES atteint 1,006 milliard USD avec 43 contrats d'infrastructures conclus. A titre d'illustration, **480 km de voirie** ont été successivement construits, tels que *le Boulevard du 30 juin, l'Avenue du Tourisme, le Boulevard Triomphal à Kinshasa, etc.* ; et **plus de 100.000 mètres carrés de bâtiments et ouvrages** ont été construits tels que l'Hôpital du Cinquantenaire, l'Esplanade du Palais du Peuple à Kinshasa, et un Stade à Kalemie, la rénovation de l'Esplanade du Palais du Peuple : Située à Kinshasa, capitale de la RD Congo, début des travaux de construction janvier 2010 et mis en service en août 2011. La superficie des travaux est d'environ 50 000 mètres carrés. Le Stade de Kalemie : Situé dans la province de Tanganyika en RDC, début des travaux de construction, août 2016 et mis en service en novembre 2019.

La superficie des travaux de construction est de 6 976 mètres carrés, avec une capacité de 15 000 places assises et des dépendances fonctionnelles de soutien complètes.

Selon le nouveau plan de promotion des infrastructures, **629 kilomètres** de travaux de routes et **13 155 mètres carrés de bâtiments et ouvrages** seront construits.

En tant que modèle de la Coopération Sino-congolaise, la SICOMINES SA est, jusqu'à présent, **la marque minière ayant un degré élevé d'automatisation et de modernisation**, elle garantit un meilleur environnement de travail et les technologies de production écologiques en RDC.



Production automatisée des cathodes de cuivre par des robots dans l'une des usines de la Sicomines.

Depuis sa mise en production en octobre 2015, la SICOMINES S.A. continue à créer des postes d'emploi. Jusqu'à la fin du mois de juillet 2021, le nombre d'employés salariés au sein de la SICOMINES S.A. a atteint plus au moins 2 672 agents, soit un taux de localisation élevé à 81,43%. Le nombre des travailleurs évoluant dans les sociétés sous-traitantes, atteint plus au moins 5 116 agents.

En tant qu'une Joint-Venture Sino-Congolaise créée en RDC dans le but de promouvoir l'industrie nationale, la SICOMINES SA se fixe l'objectif de « **créer une société minière internationale compétitive** », et planifie à long terme son développement en construisant non seulement des bases de vie agréables, mais aussi des usines modernes ainsi que des chaînes de

production minière écologiques, en vue de créer pour la RDC une marque minière internationale écologique dotée des techniques de pointe, des processus avancés, d'environnement amical, des installations sûres, fiables et d'une autosuffisance énergétique assurée.

Mettant la sécurité et la santé des travailleurs en priorité, la SICOMINES S.A. fournit régulièrement aux employés des équipements de protection tels que les vêtements, les casques, les chaussures, les masques, les lunettes de protection et les bouchons d'oreille conformément aux normes. De plus, pour les postes particuliers, des équipements spéciaux sont fournis, tels que les masques anti-gaz, les vêtements à haute visibilité pour les mines, les bottes imperméables et les masques antiacides ainsi que les anti-alcalins, en vue d'assurer la sécurité des employés.

Dès sa création, la Sino-congolaise des mines a toujours adhéré au projet de développement communautaire durable, tout en s'efforçant de créer des communautés harmonieuses et améliorer les conditions de vie des habitants des communautés locales environnantes.

Le 20 août 2021, la SICOMINES S.A. et les communautés environnantes situées dans sa région du projet minier, notamment la communauté locale de Luilu et le quartier Kapata,

situé à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba, se sont convenues sur un budget évalué à plus de 11,5 millions USD pour financer le cahier des charges pour l'exercice 2021 à 2025. Ce cahier des charges arrête plusieurs projets établis dans plusieurs secteurs, il s'agit notamment de la voirie ; de l'électricité ; de la desserte en eau ; de l'éducation ; des soins médicaux ; l'environnement ainsi que de l'agriculture. L'entreprise s'applique à créer mutuellement avec les habitants locaux de belles communautés, et établir ensemble une belle RDC.

Par ailleurs, à la fin du mois de juillet 2021, 8,07 millions USD ont été investis dans le développement des projets sociaux à travers plusieurs réalisations matérialisées, notamment la pose des câbles électriques aériens dans la ville de Kolwezi ; le bitumage de la route Kapata-Musonoie-Kanina ; la restauration du système d'alimentation d'eau ; l'installation d'une sous-station de 500 (cinq cents) kV à Kapata ; les contributions et le soutien apporté aux établissements du secteur éducatif tels que l'Institut technique MUTOSHI, l'Université de Kolwezi et l'Institut supérieur des techniques appliquées de Kolwezi (Ista/Kolwezi).

Il sied de noter que, la SICOMINES S.A. observe de manière rigoureuse, les lois et les réglementations établies en RDC.



Vue d'une mine à ciel ouvert de la Sicomines à Kolwezi A l'usine de production des cathodes de cuivre.

Dans la perspective de créer une marque minière internationale en RDC, la SICOMINES S.A. est en cours de relever **deux grands défis**.

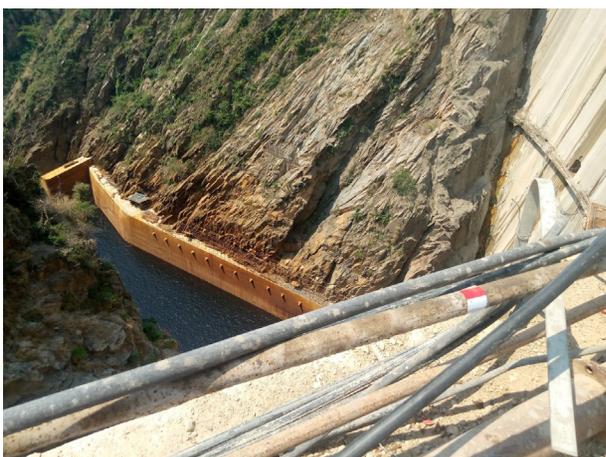
Premièrement, la construction d'une mine écologique avec un investissement de plus de 69 millions USD pour la protection de l'environnement, dont plus de 3 millions USD à investir dans l'exploitation minière ; plus de 56 millions dans la section de concentration et plus de 9 millions d'investissement pour les mesures de protection environnementale.

Deuxièmement, pour combler le déficit d'énergie de notre pays, la SICOMINES S.A. en joint-venture avec des entreprises chinoises ont investi 656 millions USD qui ont permis la construction en 4 ans des travaux (2017-2020) de la « **centrale hydroélectrique de Busanga** », dotée de 4 générateurs d'une puissance totale installée de 240 MW pour une production énergétique avec un contrat de concession d'exploitation productrice de

30 ans renouvelables. Elle fournira non seulement l'énergie électrique dans le secteur minier avec une priorité à la phase II de la SICOMINES, mais aussi aux infrastructures et va également améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement en électricité dans la partie sud de la RDC ainsi qu'aux projets à venir.

En effet, la SICOMINES SA, dans un partenariat avec le groupement des entreprises chinoises a créé une joint-venture dénommée « **La Sino Congolaise Hydroélectrique de Busanga**, en sigle « **SICOHYDRO sa** » une société anonyme dans laquelle 75 % reviennent aux entreprises chinoises apporteurs des fonds et 25 % à la partie congolaise à travers la SICOMINES SA.

Il y a lieu de noter qu'à ce jour, la **SICOMINES SA est la seule société minière en RDC qui finance une centrale hydraulique** dont l'électricité bénéficiera non seulement à la production minière mais aussi à la population congolaise.



Bassin de rétention des eaux du Lualaba (en amont du barrage de Busanga) Canal conduisant les eaux vers la salle des machines de la centrale.



De gauche à droite, une vue intérieure et extérieure de la salle des machines de la Centrale de Busanga).

SOMIDEZ, un premier modèle de partenariat gagnant-gagnant

La Société Minière de Deziwa, société par actions simplifiée (SAS), en sigle SOMIDEZ, a été créée en juillet 2017 conjointement par le groupe China Nonferrous Metal Mining (CNMC) detenant 51 % d'actions et 49 % à la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines).

C'est la seule entreprise à capitaux chinois où la partie congolaise détient 49% d'actions. En effet, dans plusieurs entreprises à capitaux chinois, la part qui revient à l'État congolais varie entre 5 et 20%.

Aussi, les Congolais gèrent aux côtés des chinois dans le Conseil d'Administration. Un vrai modèle de partenariat gagnant-gagnant.

Somidez est une négociation réussie partant de toutes les leçons tirées des expériences antérieures.

Les premières joint-ventures remontent pratiquement aux années 2004-2005, et Somidez est arrivée en 2014-2015 comme une correction dans ce qui a été fait avec CNMC.

Située près du magnifique lac Lualaba avec des réserves estimées à 4 600 000 tonnes de cuivre et 420 000 tonnes de cobalt, pour un investissement total de 880 millions de dollars américains, la SOMIDEZ produit du cuivre cathodique et les sels de cobalt en adoptant la technologie hydrométallurgique à partir de la carrière à ciel ouvert.



C'est à la fin 2019 qu'elle a achevé la construction pour la mise en production avec une capacité installée de 80 000 tonnes de cuivre cathodique et de 8 000 tonnes de cobalt par an, sur base du traitement annuel de 4 500 000 tonnes de minerais, disposant de 800 agents congolais et 120 chinois.

Sa concession est d'une superficie de 12 Km² bien clôturée pour empêcher les incursions des creuseurs artisanaux illégaux.



Vue de gauche à droite l'usine et l'une des mines à ciel ouvert de SOMIDEZ dont le projet d'exploitation a été lancé le 28 mai 2018

Il est prévu dans cette négociation qu'au bout de plus ou moins 7 années d'exploitation, après remboursement des fonds décaissés par la partie chinoise, soit 880 millions USD, l'entreprise reviendra à 100 % à la partie congolaise.

Sur le plan des actions sociales de Somidez, il faut retenir que le cahier des charges quinquennal est évalué à plus de 4 millions USD dont seront bénéficiaires les habitants des villages de Masumbo, Lualaba et Kapaso, dans le secteur de Luilu. Mais, en attendant sa validation par la Division minière du Lualaba, quelques actions sociales sont déjà posées. Ceci a été confirmé par l'autorité traditionnelle, le chef du village Mwanza Minda Mangi, qui a partagé ses avis à la délégation des journalistes et experts venus de Kinshasa.

« J'ai constaté que Somidez est une bonne entreprise. Elle a construit une ville dans mon village. Elle a trouvé les enfants dans une école qui ne respecte pas les normes, école que moi-même j'ai construite pour ma communauté. Somidez a dit que ce n'était pas bon. Elle a donné des maisons préfabriquées pour que les enfants étudient dans de bonnes conditions. Et les habitants du village ont trouvé du boulot au sein de cette société. Du fait que Somidez a embauché quelques habitants de mon village, il y a même de petits magasins qui ont vu le jour. Ce qui épargne mes habitants d'aller à Lualaba pour s'approvisionner en certains biens. Et grâce à Somidez, les villageois ont construit des maisons et continuent à construire », a-t-il expliqué avec fierté.

Grâce au cahier des charges, quelques réalisations sont déjà visibles sur terrain. C'est le cas d'un forage de puits d'eau qui a réduit la distance et facilité aux ménagères de puiser directement à la rivière Lualaba. L'autorité coutumière a également insisté sur la diligence attendue du Ministre provincial des mines d'autoriser l'approbation de ce cahier des charges afin que les œuvres soient mises en pratique.

En 2020, la SOMIDEZ a payé au Trésor public 33 millions USD à titre d'impôt sur le bénéfice. Et le résultat net en 2020 est évalué à 78 348 656 dollars américains.

iii. Résultats à mi-parcours de la coopération bilatérale gagnant-gagnant

Au cours d'une conférence de presse tenue à Beijing le mardi 14 septembre 2021, Monsieur Zhao Lijian, porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Chine a affirmé que le paquet de coopération «infrastructures pour les minéraux» est un modèle de coopération pratique entre la République démocratique du Congo et la République populaire de la Chine, expérimenté au travers du projet SICOMINES qui est entré dans sa deuxième phase.

En substance, il tenait à souligner que la Chine et la RDC entretiennent une amitié de longue date et que la coopération pratique bilatérale a donné des

résultats gagnants-gagnants fructueux et offre de larges perspectives.

Par ailleurs, il a noté qu'en mai 2021, le président Xi Jinping et le président Felix Tshisekedi sont parvenus, par téléphone, à un large consensus sur la nécessité d'approfondir de la coopération dans divers domaines.

Dans la prochaine étape, guidées par le consensus atteint par les dirigeants des deux pays, les deux parties élèveront le partenariat stratégique Chine-RDC à un nouveau niveau et apporteront plus d'avantages aux deux peuples».

Selon Zhao Lijian, une telle coopération a non seulement vigoureusement favorisé le développement de l'industrie minière (à voir le nombre d'entreprises minières à capitaux chinois installées avec la création des usines et des cités minières dans le Haut-Katanga et le Lualaba), augmenté les recettes fiscales et créé plus d'emplois, mais a également offert des investissements dans des projets d'infrastructures, tels que des routes, des hôpitaux et des centrales hydroélectriques au Congo-Kinshasa.

Avec l'amélioration sans cesse du climat des affaires congolais, de plus en plus d'entreprises chinoises investiront en RDC et contribueront au développement économique du pays. Un bon climat d'affaires permettra d'attirer davantage de bons projets. L'entrée en vigueur de l'accord de Protection de l'Investissement sino-congolais est de nature à renforcer fortement la confiance des investisseurs chinois en RDC.

Il faut enfin noter que pour ce qui est de l'exploitation illicite des minerais pour laquelle les médias ont fait état de la présence chinoise, la position du gouvernement chinois est claire par rapport aux investisseurs chinois qui ont l'obligation de se conformer aux lois et règlements qui régissent le secteur minier congolais. Le diplomate chinois en poste à Kinshasa a même demandé au ministère des Mines que soit dressée la liste des entreprises minières privées des sujets chinois œuvrant en RDC, en vue de les sensibiliser

d'avantage au respect des lois et règlements du secteur minier congolais.

iv. Conclusion

*Fort de l'augmentation des échanges découlant du renforcement de la coopération sino-congolaise, il y a lieu de noter **une nette dépendance structurelle de la RD Congo à l'égard de la Chine** qui découle essentiellement de sa forte présence dans le secteur minier.*

Initialement très ambitieuse, la coopération chinoise se recentre désormais sur la production d'électricité au profit du secteur minier (Le cas le plus illustratif est celui du barrage de BUSANGA avec sa production attendue de 240 MW, soit le dixième de la capacité, qui va permettre tant à la SICOMINES qu'aux autres acteurs miniers d'accroître leur production au cours des prochaines années.

A l'état actuel de choses, nous pouvons bien constater que l'économie congolaise est tout de même en situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la Chine.

Le secteur minier en RD Congo concentre les intérêts économiques chinois : 80 % des exportations congolaises du secteur minier sont à destination de la Chine alors que, du côté de l'offre, les entreprises minières chinoises sont aujourd'hui fortement dominantes (70 à 80 % du marché du cuivre et du cobalt) au vu de leur nombre sur terrain et de l'importance du portefeuille investi.

Ainsi, 90 % du cobalt et du cuivre congolais (premier producteur d'Afrique subsaharienne) est exporté vers la Chine. Le cobalt, minerai stratégique dont la RDC détient 60 % des réserves mondiales, est utilisé dans le processus de fabrication des batteries automobiles et des smartphones. S'agissant d'un produit dérivé résultant de la première transformation d'autres minerais (cuivre, etc.), elle est généralement effectuée depuis des concessions minières détenues par des entreprises chinoises, telle que nous l'avions observé lors de la visite.

La RD Congo est le pays producteur de ce minéral avec une position de quasi-monopole au niveau mondial. Le cobalt est un élément clé de la transition énergétique, mais avec des cours qui sont volatiles, conséquemment à son caractère stratégique pour l'industrie automobile, qui lui donne un caractère spéculatif.

L'industrie chinoise de transformation, qui concentre l'immense majorité des fabrications de batteries à l'échelle mondiale, est sa « cliente captive » mais elle s'emploie à sécuriser ses approvisionnements.

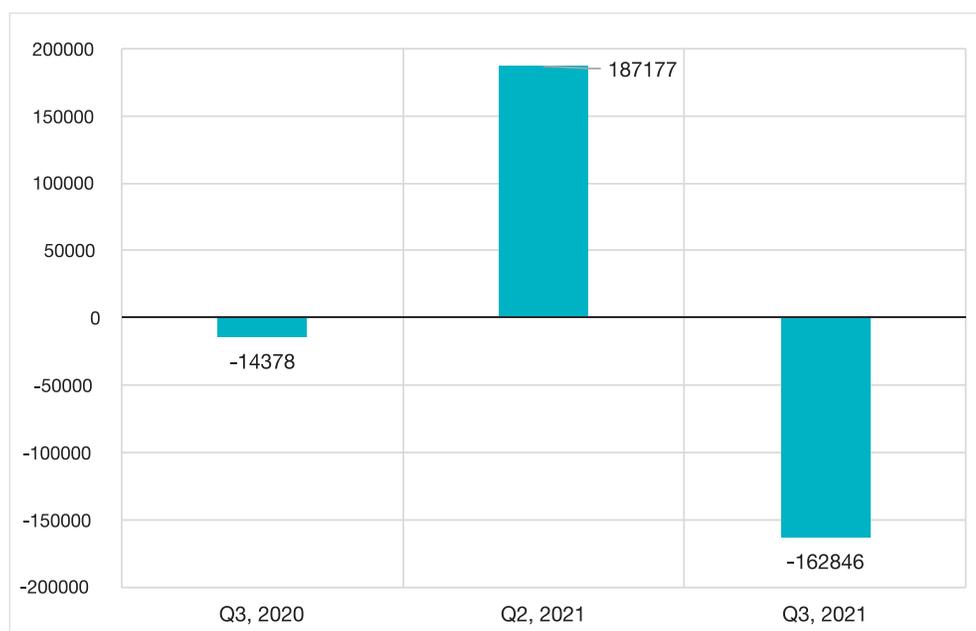
Au terme de ces visites de terrain et de l'état de l'économie congolaise, il apparaît clairement que la forte implantation des entreprises et technologies chinoises dans le secteur minier milite pour un renforcement de la coopération sino-congolaise

en vue de poursuivre inlassablement le processus de diversification de l'économie congolaise et l'augmentation de la valeur ajoutée dans la production minière.

2.2. Finances publiques

Contrairement au deuxième trimestre 2021, le troisième s'est soldé par un déficit du Trésor public. En effet, après un déficit réalisé l'année précédente, pendant le même trimestre en l'occurrence, voire même à la clôture de l'année, il s'est dégagé d'abord un excédent budgétaire au cours du deuxième trimestre 2021, et par la suite un déficit au dernier trimestre, lequel déficit est plus important que celui du dernier trimestre de l'année 2020. Ce déficit a été l'effet de la diminution des recettes et de l'augmentation conjointe des dépenses publiques.

FIGURE 17. SITUATION COMPARATIVE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES CUMULÉS EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN MILLIONS DE CDF)

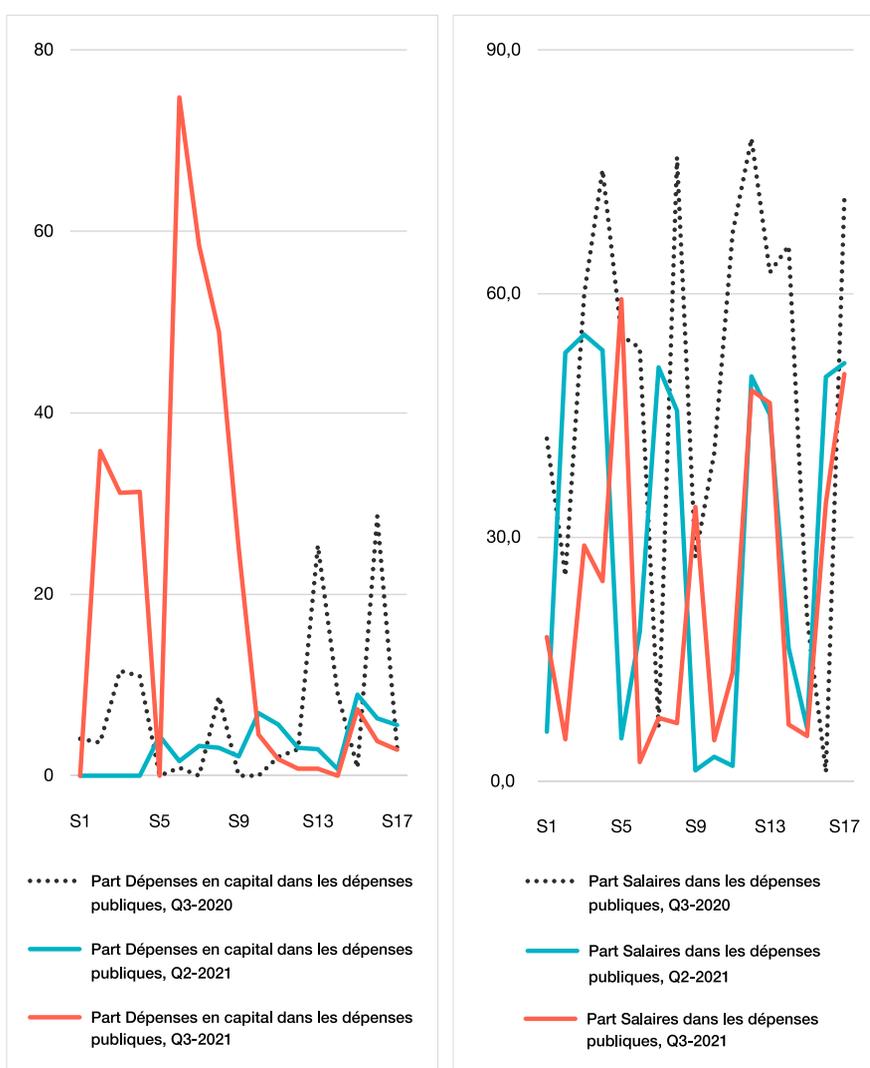


Source : INS.

S'agissant des dépenses publiques, elles ont sensiblement augmenté au cours de l'année 2021, et se sont situées à 588,7 milliards de CDF durant le troisième trimestre 2021, soit environ le triple du niveau qu'elles avaient atteint durant la même période, l'année précédente et une augmentation de 20% par rapport au trimestre précédent. Cela serait l'effet des salaires, qui ont poursuivi leur tendance haussière, alors que les dépenses

en capital qui avaient une tendance haussière également, ont sensiblement diminué à la fin du troisième trimestre. Cela devrait interpeller le gouvernement institué en avril dernier, dont les structures s'avèrent de plus en plus budgétivores. Il devrait donc penser à réduire le train de vie de ses membres, ainsi que ceux des membres du parlement, dont les salaires ont été augmentés plus de deux fois au cours de cette législature.

FIGURE 18. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES

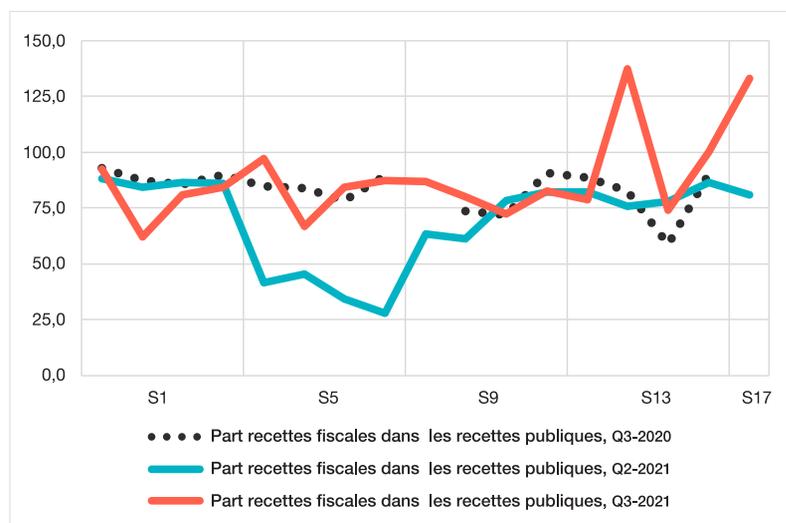


Source : Ministère des finances, CTR.

Contrairement aux dépenses, les recettes publiques ont connu une tendance baissière et se sont situées à 425,8 milliards de CDF au cours du troisième trimestre 2021, diminuant ainsi de 26% par rapport au niveau qu'elles avaient

atteint un trimestre plus tôt. Elles ont été essentiellement composées des recettes fiscales, dont la contribution a été moins importante que celle du trimestre précédent, sauf au cours du dernier mois de l'année.

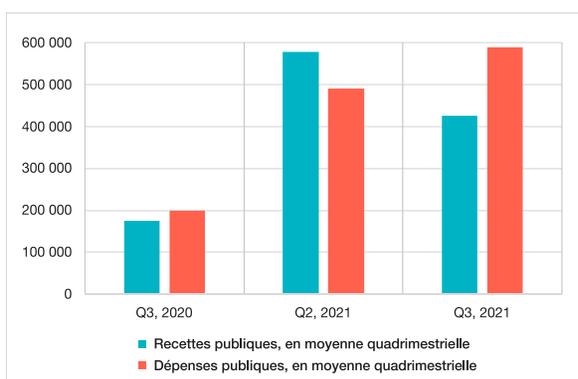
FIGURE 19. ÉVOLUTION DE LA PART DES RECETTES FISCALES DANS LES RECETTES PUBLIQUES



Source : Ministère des finances, CTR.

À l'opposé du quadrimestre précédent, les recettes publiques bien que supérieures au niveau qu'elles avaient il y a un an, ont été moins importantes que les dépenses, ce qui a conduit à un déficit durant le troisième quadrimestre. Ce retour vers les déficits est une dérogation au principe du financement sur caisse acté dans le pacte de stabilité signé en août dernier 2020 entre la BCC et le gouvernement. Cela laisse entrevoir une détérioration dans la mobilisation des recettes, ce qui remet en question les performances apparentes du nouveau gouvernement observées le quadrimestre précédent, marqué par les échéances fiscales.

FIGURE 20. ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Congo Challenge.

Ce déficit démontre par ailleurs que le gouvernement n'arrive toujours pas à maîtriser ses dépenses contraignantes qui peinent à s'aligner aux ressources mobilisées, ainsi la problématique de la qualité de la dépense demeure. Cela s'aperçoit au travers de l'augmentation de la part des dépenses en salaires par rapport au quadrimestre précédent, qui demeure plus importante que la part consacrée aux dépenses en capital.

Cette faible propension à investir constitue un frein pour le développement de l'économie nationale surtout dans ce contexte de crise sanitaire. Cela pourrait constituer un facteur d'incertitude quant à une reprise dans un futur proche.

Face au défi de la maximisation dans la mobilisation des recettes, le gouvernement devrait prendre des dispositions susceptibles de faire face aux contraintes ci-après :

- i. Le mécanisme de perception des acomptes prévisionnels qui implique qu'une partie de ressources à percevoir pendant l'année N soient consommées durant l'année N-1. Une telle situation ne permet pas à l'Etat de disposer des ressources nécessaires pour faire face à des situations exceptionnelles telles que celle de la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi, étant donné qu'une partie des recettes de 2021 ont été consommées

- en 2020 et que plusieurs entreprises en difficultés ne pourront payer l'impôt et les taxes attendues pour l'exercice 2021, il sera difficile pour l'Etat de mobiliser les ressources nécessaires en 2021 pouvant permettre de couvrir les besoins d'investissement et répondre aux attentes multiformes de la population ;
- ii. La stabilisation de l'Est du pays nécessite l'allocation des fonds nécessaires pour l'acquisition des équipements militaires ainsi que la rémunération des militaires. En effet, la stabilisation de l'Est de la RDC est un point primordial du programme du nouveau gouvernement et pourrait nécessiter des changements importants dans l'organisation et le fonctionnement des zones considérées tel qu'indiqué par le Premier Ministre. Toutes les réformes qui peuvent surgir ainsi que les actions à mener nécessiteront des ressources financières importantes. Ce qui réduit la capacité de l'Etat à répondre aux autres investissements aussi importants pour l'amélioration du vécu des Congolais ;
- iii. L'échéance électorale de 2023. L'organisation des élections nécessite la disponibilité des ressources financières conséquentes. En tenant compte du tableau peint ci-dessus, il n'est pas aisé de mobiliser les ressources nécessaires pour y arriver. Ainsi, le gouvernement devra hiérarchiser les projets à financer avec le niveau de ressources disponibles. Compte tenu de la sensibilité liée à la question électorale, le nouveau gouvernement sera appelé à y affecter les ressources nécessaires pour que la convocation des scrutins respecte le délai.

Au regard de ce qui précède, la sonnette d'alerte est tirée quant au fait que le gouvernement devrait mener des réformes en matière de finances publiques afin d'augmenter le niveau de pression fiscale et doter l'Etat des ressources nécessaires permettant de répondre efficacement aux besoins pertinents présentés ci-dessus.

A ce sujet, le projet de loi de finances pour l'exercice 2022 déposé par le gouvernement au parlement, qui l'a jugé recevable, établit des prévisions de l'équivalent de 9,9 milliards de USD, ce qui suppose d'énormes améliorations dans la mobilisation des recettes.

Encadré 3 : Examen critique du projet de loi de finances 2022

Suivant les règles de gestion des États modernes et les dispositions légales en vigueur en République Démocratique du Congo, le gouvernement a élaboré ses prévisions des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022. Arrêté en équilibre, le projet de loi de finances 2022 se chiffre à **20 730,1 milliards de CDF**, l'équivalent de **9,9 milliards de USD**. Comparé au budget 2021, les prévisions se sont accrues de 41,8%, ce qui sous-entend un effort grandiose de maximisation des recettes publiques au cours de l'année 2022. Ceci traduit l'objectif du pouvoir exécutif de bâtir un État fort, prospère et solidaire par la mise en œuvre de son programme d'actions qui repose sur 15 piliers et 62 axes.

Organisée essentiellement en 4 sections, la présente note analyse le cadre macroéconomique qui a soutenu l'élaboration du projet de budget de l'année 2022, passe en revue les modalités de son financement en distinguant évidemment les financements interne et externe, examine la structure des dépenses ainsi que les priorités du budget, et discute des perspectives de son exécution.

1. Cadre macroéconomique de référence

Après la récession de 2020 ayant situé le taux de croissance à 1,7%, à la suite de la crise sanitaire, l'économie congolaise a repris son élan de reprise à partir de 2021 avec un taux de croissance projeté à 4,9%. Toutefois, il est important de mentionner qu'avec les tensions politiques pré-élections actuelles, le contexte-pays de la RDC demeure assez fragile aux yeux des opérateurs économiques à cause des perspectives d'affaires peu attrayantes et d'un climat politique délétère.

À cet effet, le cadre macroéconomique qui soutient le projet de loi de finances de 2022 est présenté dans le Tableau 1 ci-après.

TABLEAU 02. CADRE MACROÉCONOMIQUE POUR L'EXERCICE 2022

1	Taux de croissance du PIB	: 5,6%
2	Déflateur du PIB	: 7,4%
3	Taux d'inflation moyen	: 6,2%
4	Taux d'inflation fin période	: 6,3%
5	Taux de change moyen	: 2 085,83 CDF/USD
6	Taux de change fin période	: 2 130,07 CDF/USD
7	PIB nominal (en milliards de CDF)	: 119 540,82
8	Pression fiscale	: 17,34%

Tout compte fait, au-delà des ambitions exprimées par le gouvernement, quelques inquiétudes planent sur les perspectives macroéconomiques à court terme de la RDC. Les effets de la pandémie ainsi que les tensions sociales et politiques sont des expressions assez fortes des craintes à considérer. Même si le pays atteignait ce taux de croissance prévu par le gouvernement, la population congolaise continuera à s'appauvrir, étant donné notamment les faibles dividendes démographiques.

Dans ce contexte, les orientations à assigner aux politiques macroéconomiques seront très déterminantes. Il faudrait de la prudence et de la flexibilité pour ne pas énerver la conjoncture interne et assombrir les perspectives d'investissement. Pour ce faire, il faudrait – au niveau de la politique budgétaire – relancer l'investissement public et conforter la demande publique. Au niveau de la politique monétaire, il faudrait renforcer la surveillance de la liquidité et des opérations financières.

S'agissant du comportement des prix ainsi que celui de taux de change, il est prévu une stabilité relative. De 2021 à 2022, l'inflation fin période devrait passer de 8,8% à 6,3%. La quasi-stabilité du taux de change, quant à elle, n'est pas soutenable. En effet, la hausse spectaculaire des réserves de change observée durant le dernier quadrimestre de l'année 2021 est due à : (i) l'accord de Facilité Élargie de Crédit (FEC) ayant permis le décaissement de 216,9 millions de USD ; et (ii) l'allocation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) de l'ordre de 1 517 millions de USD en faveur de la RDC. Sans ces concours extérieurs, l'on n'aurait nullement connu cette hausse spectaculaire des réserves de change, et par ricochet, le taux de change se serait détérioré davantage. Ainsi, la stabilité du taux de change visée par le gouvernement ne peut se maintenir dans le temps que si l'appareil productif national est boosté, et ce, dans le souci de limiter les importations.

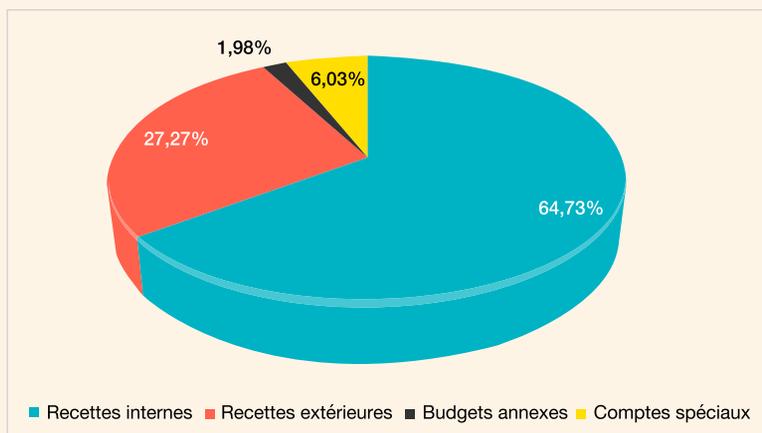
Dans la même lancée, les prévisions établissent que le taux de pression fiscale va augmenter, en passant de 8,1% en 2021 à 17,3% en 2022, soit près du double. Cependant, cet accroissement de la pression fiscale qui semble peu réaliste, reste tout de même en-deçà de la moyenne africaine située à 20%, bien qu'il soit supérieur à la moyenne de 15% des pays en conflit et/ou post-conflit. En effet, avoir une pression fiscale aussi dérisoire révèle un problème de faible collecte des ressources. Autrement dit, la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État congolais en termes de recettes publiques. Cet état des choses implique que des efforts considérables devront être déployés au cours de l'année 2022 pour parvenir à cette projection d'un taux de pression fiscale double. Et de toute évidence, cette remontée sera tributaire de plusieurs autres facteurs dont l'évolution de la position extérieure, étant donné la part importante des recettes d'exportation dans les recettes publiques en RDC.

2. Sources ou modalités de financement

Les perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI) projettent que, toutes choses restant égales par ailleurs, les effets négatifs de la pandémie sur l'économie mondiale pourraient s'amortir d'ici mi-2022. Les risques de récession à la suite de nouvelles vagues de contamination restent encore envisageables. De ce fait, l'élaboration des prévisions budgétaires par le gouvernement pour l'année 2022 semble n'avoir pas tenu compte de ces effets pervers potentiels de la pandémie. En effet, les niveaux de recettes prévisionnelles pour 2022 supposent que les entreprises aient connues une reprise en un temps record, après les mesures de confinement. Ce qui n'est certainement pas le cas, au regard d'énormes

pertes d'emploi enregistrées. Avec cette probable récession globale, une grande partie des entreprises congolaises pourraient déclarer des résultats relativement négatifs ou faibles, ce qui aurait une incidence considérable sur les capacités de collecte des recettes publiques en 2022 par les régies financières. Par conséquent, la cible de 17,3% comme pression fiscale semble surestimée, bien que relevant de l'optimisme

FIGURE 21. SOURCE DE FINANCEMENT DU BUDGET 2022.



En outre, les recettes internes qui représentaient 78,2% du budget 2020 et 66,0% du budget 2021 devraient représenter 64,73% du budget 2021. Cette restructuration tient à l'accroissement de la part des appuis extérieurs évaluée à 27,27%. Le caractère aléatoire des appuis extérieurs devrait imposer au gouvernement de la discipline dans l'utilisation des ressources internes pour garantir la stabilité macroéconomique.

Financement interne

Le taux de pression fiscale projetée à 17,34 % laisse entendre que de faibles performances dans la collecte des recettes propres en 2022 entameraient à coup sûr la crédibilité du budget et partant, la stabilité macroéconomique et les perspectives d'amélioration du bien-être social. Comme indiqué plus haut, cette pression fiscale demeure inférieure à la moyenne des pays d'Afrique. Par ailleurs, cette projection relève d'une ambition forte pour le gouvernement, d'autant plus que plusieurs risques pèsent sur les perspectives de croissance économique et les capacités de collecte des administrations financières sont limitées. Il faudrait aussi noter que le contexte politico-institutionnel est susceptible d'handicaper la conduite des politiques publiques en 2022, notamment la politique budgétaire et la politique fiscale, à cause de l'organisation des élections dans les délais constitutionnels.

D'importantes contreperformances dans la collecte des recettes publiques pourraient entraîner, au cours de l'exercice 2022 comme ce que nous avons vécu pendant cette année, une instabilité macroéconomique, un resserrement des investissements publics, et un effet d'éviction des dépenses sociales. Une situation de ce genre retirera à la politique budgétaire son caractère procyclique et ne permettra pas au gouvernement de tenir certaines de ses promesses, surtout au plan social. Il s'avère donc nécessaire de lutter contre la fraude fiscale et douanière pour garantir le relèvement des ressources propres dans le budget.

Financement externe

Les prévisions du financement externe ont été remarquablement revues à la hausse de 2021 à 2022, soit un taux d'accroissement de 43,87%. De plus, plus d'un quart (>25%) de ces recettes extérieures proviendront des allocations des DTS. Cet accroissement pourrait être le fruit des contacts établis par le gouvernement avec les partenaires extérieurs et des engagements faits avec ces derniers. Il y a lieu cependant de relever que l'octroi de certains appuis est soumis à des conditionnalités qui souvent ne sont pas satisfaites et entravent la souveraineté nationale.

Il est utile de rappeler que plusieurs portefeuilles de projets appuyés par les partenaires extérieurs sont faiblement exécutés à cause d'un non-respect des procédures ou de non-satisfaction des exigences

préalables. La détérioration de la notation CPIA de ces dernières années en termes de gestion macroéconomique n'est donc pas de bon augure pour le financement externe des investissements.

3. Structures des dépenses et priorités

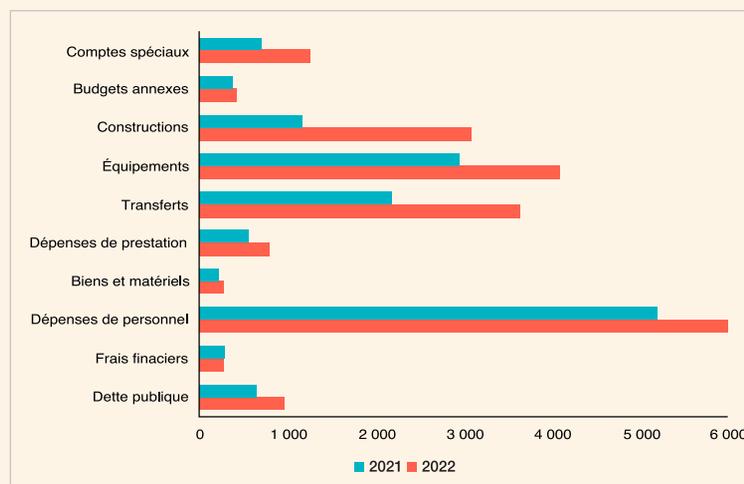
De l'analyse de la structure du budget des dépenses publiques pour l'exercice 2022, il ressort les observations suivantes :

- i. Comparé à l'exercice 2021, le poids des dépenses de personnel dans le budget 2022 ont connu une diminution en passant de 36,76% à 28,87%. Cependant, il s'observe toujours une prédominance des dépenses de rémunération dans le budget de l'État, tel que le révèle le Tableau 2. Cette prédominance des rémunérations dans le budget est en contradiction avec la volonté du gouvernement de relancer l'économie après cette période de pandémie que le pays traverse. Mais cela traduit aussi la modicité du budget par rapport aux besoins réels de l'économie, ce qui est en désaccord avec la réduction du train de vie des institutions.
- ii. Des dépenses en capital, indispensables pour la relance économique représenteront plus d'un tiers des dépenses totales (équipements et construction) en 2022. Fort malheureusement, dans ces dépenses en capital, une grande partie est réservée aux équipements (près de 20%) qui aurait un faible effet sur l'objectif de relance économique, car les explications fournies indiquent que nombreuses administrations veulent acquérir des nouveaux matériels roulants en lieu et place d'équipements industriels ou agricoles nécessaires pour la production industrielle et agricole.
- iii. L'accroissement des transferts et subventions : 17,53% des dépenses totales en 2022 contre 15,29 % du budget 2021 ;
- iv. Réduction du poids de la dette et frais financiers (5,87 en 2022 % contre 6,42 % en 2021). Il en est de même pour le budget annexe (1,98% contre 2,55% du budget total), pendant que la part du budget des comptes spéciaux a connu une légère progression (6,03% contre 4,71% du budget total).

TABLEAU 03. PART DES GRANDES MASSES DE DÉPENSES DANS LE BUDGET 2022

	Montant du budget 2022 (en milliards de CDF)	Part dans le budget
Dettes publiques	955,8	4,61
Frais financiers	261,4	1,26
Dépenses de personnel	5984,7	28,87
Biens et matériels	261,5	1,26
Dépenses de prestation	791,5	3,82
Transferts	3633,7	17,53
Équipements	4097,1	19,76
Constructions	3084,6	14,88
Budgets annexes	409,9	1,98
Comptes spéciaux	1249,8	6,03
TOTAL	20 730,1	100,00

FIGURE 22. PRÉVISIONS DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (EN MILLIARDS DE CDF)



4. Perspectives de mise en exécution

Sur le plan national, dans l'exposé des motifs du projet de loi des finances 2022, le gouvernement a exprimé son intention de renforcer la résilience de l'économie nationale en mettant un accent particulier sur la relance économique, le social et la sécurité après le choc de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, au regard de la structuration des dépenses publiques, on note que le budget 2021 accorde plus d'importance sur les dépenses des rémunérations au détriment des dépenses d'investissement susceptibles de booster la croissance économique.

Les tensions politiques persistantes constituent une source d'ombre dans les perspectives de mise en exécution du budget 2022. L'organisation des scrutins présidentiels dans les délais prévus par la constitution de la RDC peut engendrer une discorde politique susceptible de perturber l'exécution du budget élaboré par le gouvernement. Ceci conduirait possiblement au déséquilibre macroéconomique et occasionnerait une éventuelle récession.

Le cadrage macroéconomique qui a sous-tendu l'élaboration du budget 2022 repose sur la réalisation d'une croissance de 5,6% mais les perspectives d'atteinte de cette performance sont fragiles après cette pandémie et l'atmosphère politique qui prédomine au pays. La méfiance qui caractérise les opérateurs économiques privés ainsi que le faible niveau de leurs investissements sont autant de facteurs qui peuvent jouer contre la réalisation de cette cible.

Les réformes de l'administration fiscale piétinent. La pression fiscale risque de se situer en-deçà du niveau prévu de 17,3%, ce qui rendra difficile la prise en charge des dépenses de l'État durant l'année 2022, d'autant plus que les recettes internes devraient couvrir près de 65% du budget. Un éventuel dérapage dans la tenue des finances publiques porterait atteinte à la stabilité macro-financière et au bien-être social.

Il y a nécessité d'imprimer beaucoup de rigueur dans la conduite des politiques publiques et des réformes pour avoisiner la barre de 10 milliards de USD en termes d'exécution des prévisions budgétaires. Cela n'est pas facile, d'où la nécessité pour le gouvernement d'optimiser les recettes et de rationaliser les dépenses.

2.3. Monnaie

La situation monétaire de ce quadrimestre a été caractérisée par des évolutions procycliques de la base monétaire, de la masse monétaire et des crédits nets à l'État.

Au cours de ce quadrimestre, il a été observé une augmentation de la masse monétaire. Sans être la résultante d'une politique monétaire expansionniste, cette tendance bien qu'haussière

à celle du quadrimestre précédent, a connu une diminution comparativement au même quadrimestre de l'année précédente. Cette relative stabilité monétaire comparée à l'année précédente serait l'effet du retour vers une gestion orthodoxe du budget en vertu du pacte de stabilité d'août de l'année dernière, et serait à la base de l'accalmie observée dans le rythme de formation des prix sur le marché des biens et services au cours de ce quadrimestre, et du quadrimestre précédent.

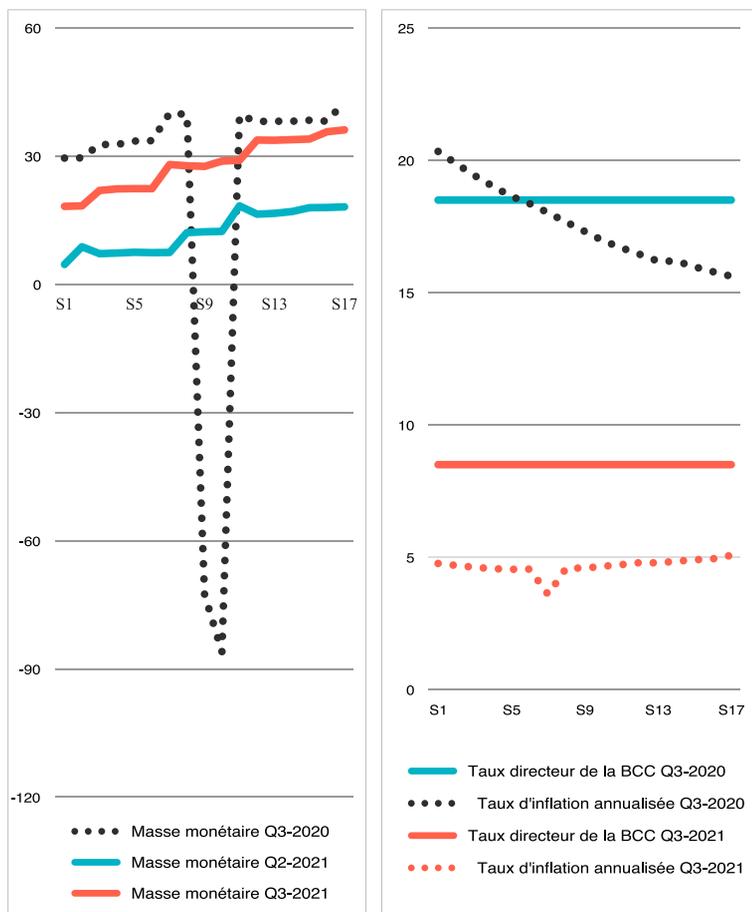
Pour ce qui est de la base monétaire, elle a, quant à elle, augmenté de façon significative, comparativement à la tendance observée durant le quadrimestre précédent, et par rapport à celle du troisième quadrimestre de l'année 2020. Cette augmentation serait l'effet de l'accroissement simultané de la circulation fiduciaire, mais aussi des réserves de banques commerciales.

S'agissant du crédit net à l'État, les statistiques de la BCC au cours du troisième quadrimestre 2021 indiquent une augmentation, contrairement au quadrimestre précédent. Cette augmentation serait l'effet d'un retour vers le financement monétaire qui a dominé la gestion des finances publiques au cours de l'année 2020 et décrié, y compris par les partenaires financiers, pour ses conséquences fâcheuses sur la stabilité du cadre macroéconomique. Aussi, elle peut être considérée comme un facteur d'inefficacité dans la mise en application du pacte de stabilité signé en août 2020 entre le gouvernement et la BCC qui frappait de prohibition le recours à la planche à billet.

Pour atteindre l'objectif de stabilité du niveau général des prix, la Banque Centrale est appelée à contrôler le volume de la masse monétaire en agissant sur la base monétaire. Tout porte à croire que l'expansion monétaire effectuée par la BCC a permis de financer le Trésor public. Cependant, ce financement monétaire n'a pas été effectué en puisant dans les réserves de change, car ces dernières ont poursuivi leur augmentation au cours de ce quadrimestre. Il n'est donc pas aberrant de conjecturer que ces avances de trésorerie au profit de l'État ont été réalisées sur base d'une création monétaire « ex nihilo ». Si cette situation perdure, elle sera susceptible de compromettre le maintien de la stabilité du niveau général des prix.

Quant à la dynamique quadrimestrielle du taux directeur appliqué par la Banque centrale, elle a été statique au cours du troisième quadrimestre 2021 et a été largement au-dessus du taux d'inflation annualisé. Fixé à 18,5% en 2020 pour faire face à l'inflation, la BCC avait revu à la baisse son taux directeur d'abord en avril (fixé à 10,5%, avec une baisse de l'inflation jusqu'à 4,6%) et encore en juin (fixé à 8,5%), où il est resté inchangé jusqu'à la dernière semaine de décembre 2021. Ces récents changements observés dans la fixation du taux directeur ont eu pour objectif d'assouplir les conditions de refinancement des banques commerciales.

FIGURE 23. ÉVOLUTION CONJOINTE DE LA MASSE MONÉTAIRE, DU TAUX DIRECTEUR ET DU TAUX D'INFLATION ANNUALISÉE



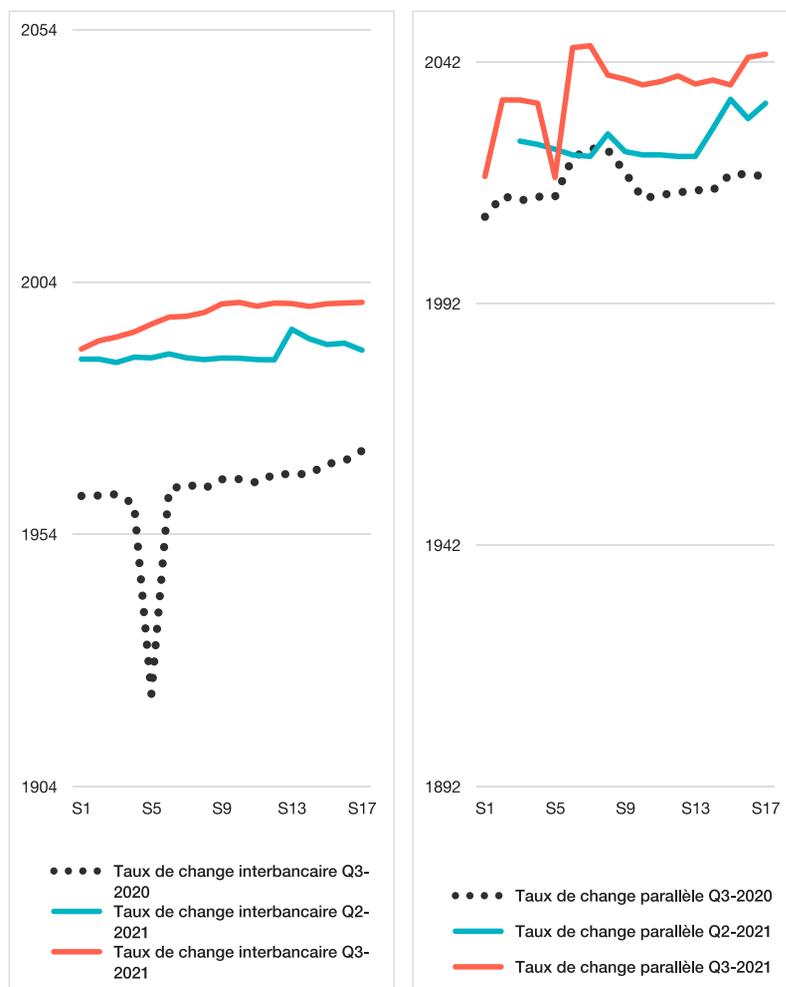
Source : BCC.

2.4. Secteur extérieur

S'agissant du secteur extérieur, les statistiques ont révélé une stabilité sur le marché de change, durant le troisième quadrimestre 2021, même si une légère dépréciation du franc congolais a été observée, comparativement au quadrimestre précédent comme indiqué sur la figure ci-dessous. En effet, le dollar américain s'est échangé à 1 997,4 CDF en moyenne sur le marché interbancaire contre 2 036,5 CDF en moyenne sur le marché parallèle au troisième quadrimestre 2021, soit des dépréciations respectives de 0,38% et de 1,00% par rapport au quadrimestre précédent.

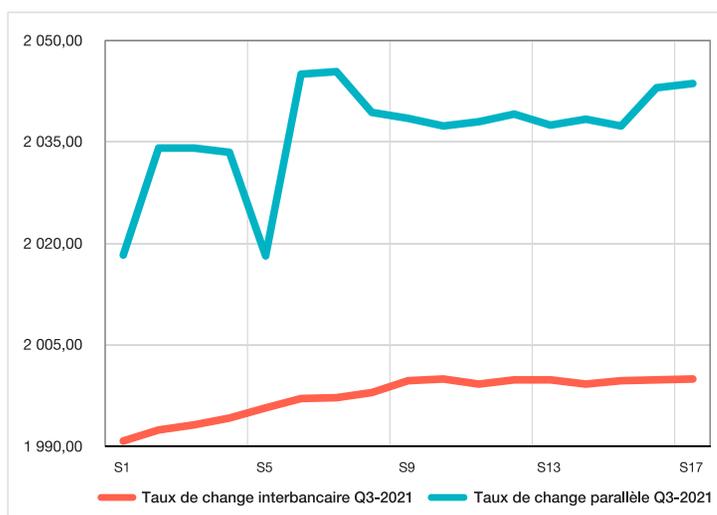
Cette dynamique peut s'expliquer par la poursuite de la dynamique haussière des cours de principaux produits miniers qu'exportent la RDC mais aussi par les pressions exercées sur la demande intérieure, notamment à la fin de l'année.

FIGURE 24. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE INTERBANCAIRE ET DU TAUX DE CHANGE PARALLÈLE



Source : BCC.

FIGURE 25. ÉVOLUTION DE TAUX DE CHANGE



Source : BCC.

Pour ce qui est des réserves de change, il a été observé au cours de ce quadrimestre, une dynamique haussière comparativement au quadrimestre précédent de ce qu'elles sont passées de l'équivalent de 5,2 à 11,7 semaines d'importation en moyenne entre les deux quadrimestres. Elles se sont donc situées à USD 3 500,00 millions à la fin du troisième quadrimestre 2021, au-dessus du niveau qu'elles avaient à la même période en 2020. Cette augmentation serait à la suite de l'accroissement de la part des recettes minières. En effet, la hausse du prix de matières premières, dont principalement le cuivre et le cobalt, a encouragé les entreprises minières à accroître leur volume de production. Les recettes d'exportation qui en ont découlé ont fait l'objet des dépôts auprès des banques commerciales en termes de rapatriement de fonds qui, à leur tour en surliquidité, ont placé une quotité de fonds sous forme des réserves auprès de la Banque centrale. Ce sont tous ces facteurs qui expliquent l'augmentation significative des réserves de change.

D'autre part, cette augmentation des réserves de charge est en grande partie tributaire au décaissement du FMI dans le cadre de facilité élargie de crédit (FEC) dont a bénéficié la RDC dans le cadre du nouveau programme triennal conclu avec le Gouvernement congolais. Cela devrait permettre au gouvernement de soutenir son programme de réformes structurelles. Ce qui a permis au gouvernement de franchir la

barre de 3 milliards USD qu'il s'était fixé pour la fin de l'année, conformément à la norme fixée par l'Association des banques africaines, à savoir trois mois (12 semaines) d'importations des biens et services. Sans l'appui du FMI, le niveau des réserves de change resterait autour de 5 semaines d'importations. Cela laisse entrevoir que le gouvernement devrait redoubler d'efforts.

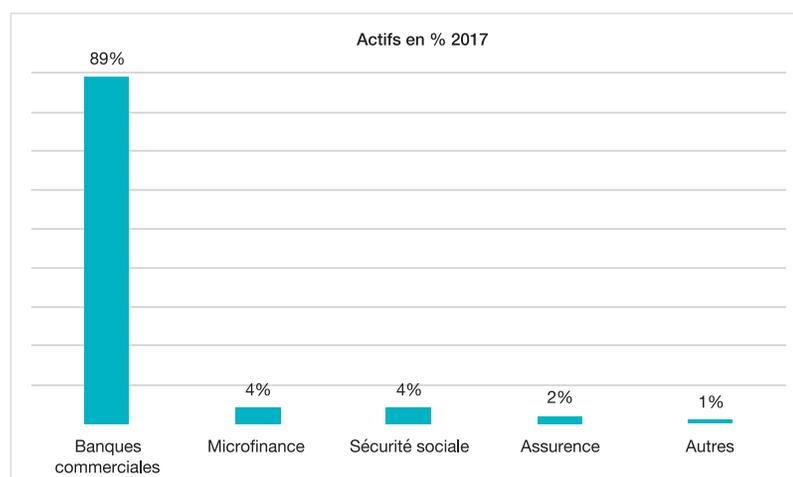
En dépit de l'amélioration observée au niveau des réserves de change, il est essentiel de ne pas ignorer le fait que la BCC peine toujours à jouer pleinement son rôle de financeur ou prêteur des banques commerciales.

2.5. Secteur financier

Après la crise sectorielle survenue vers les années 2015, 2016, et l'effondrement de plusieurs institutions financières, dont la BIAC, le secteur financier congolais bien que dominé par les institutions étrangères, semble s'être stabilisé au cours de cette décennie, même si sa rentabilité est sous pression.

Après les changements dans le cadre de la réglementation prudentielle récemment opérés, notamment au travers de l'augmentation de la capitalisation des institutions bancaires, la solvabilité des banques semble bonne, avec un ratio de solvabilité qui serait dans les normes (supérieur à 10%).

FIGURE 26. ARCHITECTURE DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS (PART DES ACTIFS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES BANCAIRES ET NON BANCAIRES)

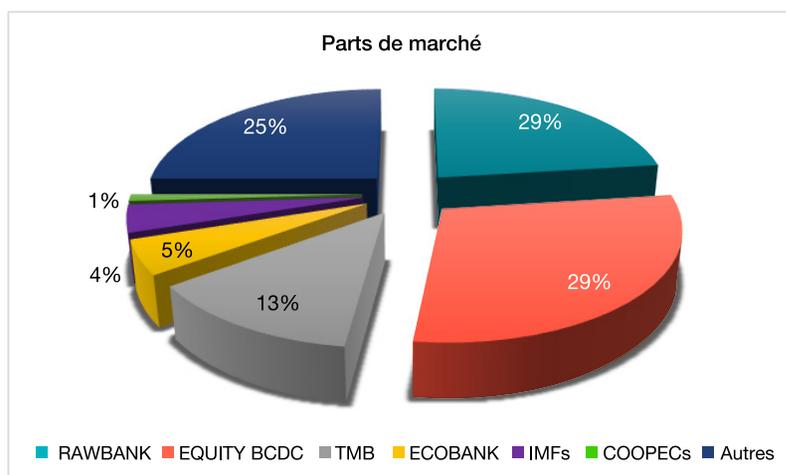


Source : BCC & FINACTU.

Le secteur financier congolais reste dominé cependant par les banques commerciales, qui contribuent les actifs représentent environ 89% du

total des actifs du secteur, même si leur nombre (17 à ce jour) est inférieur aux institutions de microfinance.

FIGURE 27. ARCHITECTURE DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS (PARTS DE MARCHÉS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ÉMETTRICES DE CRÉDITS)



Source : Congo Challenge.

Cependant, que ce soit du côté des banques que des institutions de microfinance, la qualité de crédit pose problème, depuis l'avènement de la pandémie à la Covid-19, considérée comme une crise systémique dans le secteur, dont les effets ont fragilisé ledit secteur. Cela s'est matérialisé par un accroissement du portefeuille des prêts en souffrance, et ceux passés en perte.

De façon générale, les défis des institutions financières restent largement les mêmes que l'année dernière, à savoir, contenir les effets de la crise et faire face à la numérisation quoique lente du secteur.

Par ailleurs, en dépit de récents progrès qu'a enregistrés le secteur, le taux de bancarisation évalué à 7% en RDC, demeure faible, comparé à la moyenne sectorielle régionale qui se situe autour de 19,3%, alors que le taux de pénétration des services financiers mobiles se situe autour de 13%.

S'agissant du secteur bancaire en particulier, une étude récemment publiée par le cabinet Deloitte (en 2021) a révélé que malgré sa stabilité apparente, le secteur bancaire congolais continue à faire face à quatre défis majeurs, notamment :

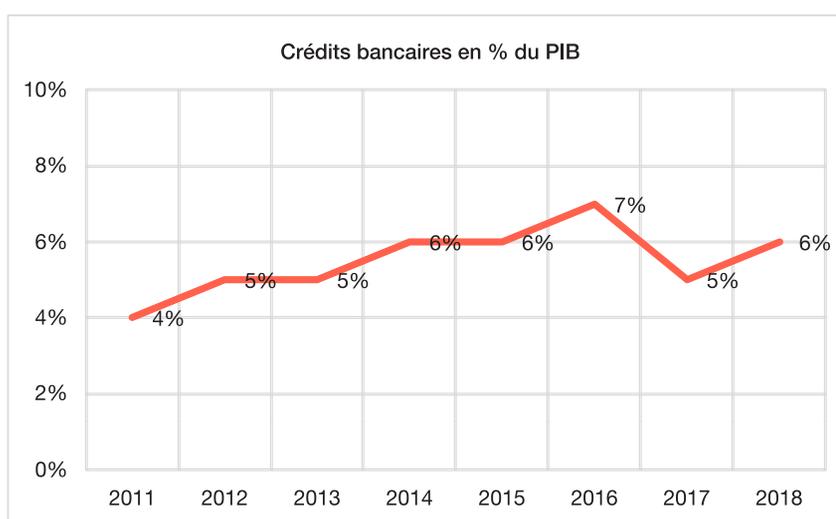
- i. Du risque d'effondrement du système bancaire congolais en cas de perte d'accès au dollar américain. Cela s'expliquerait par le fait que près de 90% des actifs et des dépôts du secteur bancaire d'un côté, et les opérations de compensations en devises étrangères soient en dollar américain. A cet effet, une perte d'accès au dollar américain serait fatale non seulement pour le secteur bancaire, mais pour l'ensemble de l'économie congolaise. Une manière préventive de gérer ce risque (à la fois de dépendance et de change) serait de dédollariser progressivement l'économie.
- ii. De la difficulté d'obtenir le soutien de la Banque Centrale du Congo en cas de besoin de liquidité en dollar américain, cela en grande partie à cause du faible niveau de réserves de change dont dispose la Banque centrale. Ce niveau varie en effet entre 2 et 4 semaines d'importations généralement.
- iii. Du faible taux de pénétration bancaire, car seulement 7% d'adultes en RDC sont bancarisés. Par ailleurs, le secteur bancaire

ne contribuerait que faiblement à l'économie du pays (voir figure ci-dessous).

- iv. D'une croissance soutenue de tous les agrégats du secteur.

Parmi les pistes de solutions proposées par l'étude, il y a lieu de mentionner le recours à la numérisation des services financiers.

FIGURE 28. ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES CRÉDITS BANCAIRES AU PIB DE LA RDC



Source : Banque mondiale.

S'agissant de l'accès au financement, il est essentiel de mentionner qu'en dépit de la culture entrepreneuriale qui se développe de plus en plus dans le pays, les micro-entreprises et les start-ups continuent à éprouver des difficultés quant à leur accès au financement de la part des institutions financières.

3. Politique et questions sociales

1.1. Marché du travail, éducation et questions sociales

En République Démocratique du Congo, le marché du travail est principalement dominé par les activités du secteur tertiaire, alors que celles des secteurs primaire et secondaire y sont marginalement développées. L'accès au marché du travail formel demeure très pénible, surtout pour les femmes, et environ 80% de la population active du pays se trouvent dans le secteur informel. Selon les statistiques de

la Banque mondiale, seuls 30% des hommes sur l'ensemble de la population congolaise masculine avaient accès au marché de l'emploi en 2019, contre 21% des femmes sur l'ensemble de la population féminine. Dans ce contexte, seuls les employés du secteur formel ont accès à la sécurité sociale.

Pour ce qui est du secteur de l'éducation, le programme de la gratuité de l'enseignement de base a été de nouveau désavoué par les enseignants des écoles publiques. En effet, ces derniers ont boycotté la rentrée scolaire du 04 octobre dernier, en réclamant le paiement de leurs salaires. Ces revendications, si elles ne trouvent pas de réponse concrète de la part des autorités publiques, peuvent mettre en péril l'efficacité, voire la soutenabilité de ce programme d'accès à l'éducation pour tous mis en avant par le Gouvernement.

Tout comme l'année dernière et au cours du quadrimestre précédent, les mesures ayant été mises en place par le gouvernement congolais pour faire face à la crise sanitaire restent maintenues durant ce dernier quadrimestre 2021. En effet, la

découverte du variant Omicron a entraîné une accélération de la propagation du virus en cette fin d'année 2021, selon les statistiques du Ministère de la Santé. Ainsi, il s'avère judicieux d'observer les mesures suivantes : (i) port obligatoire du masque ; (ii) respect de la distanciation sociale ; et (iii) lavage régulier des mains.

S'agissant des questions sociales, les préoccupations relatives à l'amélioration du niveau de vie des congolais demeurent, car malgré

la reprise de l'activité économique, le niveau de vie de la population reste faible, et la RDC reste parmi les pays ayant l'IDH le plus bas. Il sied donc de mettre en œuvre, dans le cadre de l'exercice 2022, un ensemble d'actions et de politiques susceptibles de concrétiser véritablement la vision de l'actuel Gouvernement, à savoir « Construire un État fort, unitaire et prospère ».

Encadré 4 : Impact de la Covid-19 sur le marché du travail en République Démocratique du Congo³

1. Introduction

Comme tous les autres pays du monde, la République Démocratique du Congo (RDC) a été frappée par la crise sanitaire de Covid-19, en enregistrant son premier cas positif en date du 10 mars 2020. Cette crise a eu des effets négatifs sur l'économie congolaise en général et sur le marché du travail en particulier. En guise de riposte, le Gouvernement de la République a pris un certain nombre de mesures pour atténuer ces impacts négatifs de la pandémie, notamment le confinement de la commune de la Gombe, la mise en quarantaine de la ville de Kinshasa, l'imposition de service minimum et la défiscalisation de certains services.

Ces mesures d'urgence ont conduit à la contraction de la demande de force de travail par les entreprises (i.e. la main-d'œuvre) dont, en temps normal, le taux d'accroissement est évalué à 1,1%, contre 3,3% pour l'offre de la main-d'œuvre par les ménages. Par ricochet, cette baisse de la demande a entraîné celle des heures de travail et de prix du travail (revenu du travail), impactant négativement la production de biens et services, la croissance économique (1,7% en 2020) et le volume de l'emploi. L'incidence a été plus perceptible sur les entreprises, et donc sur les emplois et le revenu.

Pour suivre et évaluer la mise en œuvre de toutes ces mesures au sein du marché du travail, le Gouvernement – par le truchement du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale (METPS) – a mis en place deux structures : (i) la cellule de crise pour évaluer les effets négatifs de la Covid-19 et proposer les mesures d'atténuation de ces effets ; et (ii) la commission tripartite (Gouvernement, Employeurs et Travailleurs) pour identifier les problèmes les plus importants soulevés par la crise sanitaire et proposer des pistes de solutions adaptées. Eu égard à cela, le Ministère du Plan a élaboré le Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la Covid-19 (PMUAIC-19), lequel est un cadre stratégique mis en place pour la riposte, la relance macro-économique, ainsi que le soutien aux populations et le maintien des emplois.

C'est dans cette perspective que cette réflexion est menée, le souci étant de permettre de suivre et évaluer l'incidence de la pandémie sur les emplois au sein du marché du travail en RDC, aussi bien au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique.

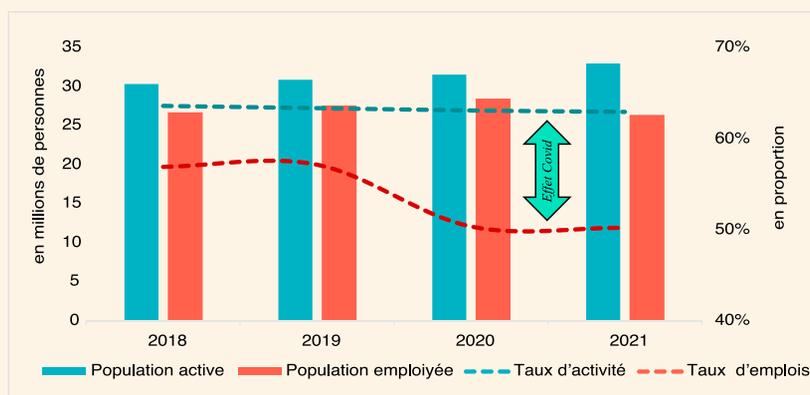
2. Impact macroéconomique de la COVID-19 sur le marché du travail

L'analyse macroéconomique présentée dans cette section a été réalisée sur base des simulations d'un modèle d'équilibre général calculable. Les résultats révèlent que le choc sanitaire et économique a renforcé le déséquilibre entre l'offre et la demande du facteur « travail ». Ce déséquilibre est caractérisé par la baisse du niveau d'absorption de la main-d'œuvre, face à une progression quasi-constante du nombre d'actifs sur le marché du travail. À la lumière de la Figure 1, il ressort que le taux d'emploi s'est

3. Cet encadré présente le résumé d'une étude menée par les experts de la Direction des Études et Planification (DEP) du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale.

considérablement rétréci, à telle enseigne de se situer au tour de 50% après le choc pandémique, pendant que le taux d'activité s'est structurellement maintenu au-dessus de la barre de 60%. Le gap qui en résulte représente ce que nous pouvons appeler « l'effet covid », lequel traduit l'accroissement de l'excédent de l'offre par rapport à la demande sur le marché du travail.

FIGURE 29. ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS CLÉS DU MARCHÉ DE TRAVAIL EN RDC



Note : La population active est celle qui est disponible pour travailler. La population employée est constituée des personnes qui occupent effectivement des emplois rémunérés. Le taux d'activité représente la part de la population active dans la population en âge de travailler (au moins 15 ans). Le taux d'emploi représente la part de la population employée dans la population en âge de travailler.

Parmi les facteurs explicatifs de cet « effet covid », il y a lieu de mentionner la fermeture de plus de 40% des entreprises privées, à la suite des mesures de riposte levées par les pouvoirs publics. Ces entreprises évoluaient pour la plupart dans les secteurs ci-après : (i) Industrie manufacturière ; (ii) Bâtiments et Travaux publics ; et (iii) Commerce et Services marchands. On comprend donc que la fermeture de ces entreprises a causé la baisse de la demande locale de la main-d'œuvre, réduisant ainsi le volume de l'emploi total, et aggravant le déséquilibre qui existait déjà sur le marché du travail.

Les perspectives économiques du pays pour l'année 2022 sont assez favorables et, toutes choses restant égales par ailleurs, l'emploi total devrait s'établir à près de 30 millions d'unités, soit une croissance approximative de 2,6% par rapport à la population active. Ces prévisions ne peuvent se concrétiser que si le cadre macroéconomique du pays reste stable, sinon le volume de l'emploi se contractera à nouveau en dessous du niveau actuel. Au-delà de la situation macroéconomique, la recrudescence de la pandémie, les troubles sécuritaires et sociopolitiques, la chute des prix des matières premières ou la diminution de la demande mondiale de minéraux sont aussi d'autres facteurs de risque qui menacent la création des emplois en RDC.

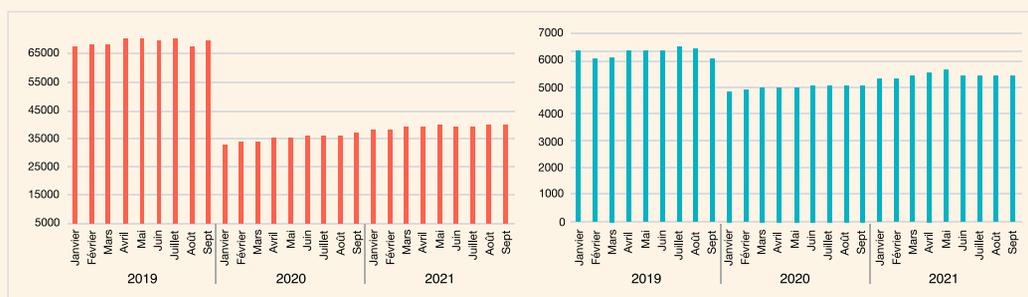
3. Impact microéconomique de la COVID-19 sur le marché du travail

L'analyse microéconomique présentée dans cette section a été réalisée sur base des données de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) inscrites dans la note de conjoncture économique du Gouvernement. Ces statistiques révèlent que le nombre d'emplois déclarés à la CNSS a fortement baissé à 404 374 postes en septembre 2021, venant de 675 519 postes en janvier 2019. Cette contraction des emplois représente 41,82% de postes suspendus à fin septembre 2021. Le bloque (a) de la Figure 2 établit que le marché du travail, à ce jour, est encore loin de retrouver le niveau d'avant la pandémie, le nombre de postes s'étant quasiment réduit de moitié.

Pour ce qui est des employeurs, en référence à la même période d'étude, le nombre d'entreprises déclarées à la CNSS a également diminué de 63 442 en janvier 2019 à 54 687 en septembre 2021. Cette baisse de déclarations d'employeurs représente 10,5% d'entreprises à fin septembre 2021. Le bloque (b)

de la Figure 2 montre que la reprise est relativement effective chez les employeurs, contrairement à la situation sur le nombre de postes déclarés. Néanmoins, ces employeurs peinent à déclarer les travailleurs qu'ils emploient, suite à la baisse du niveau de trésorerie de leurs entreprises.

FIGURE 30. ÉVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE POSTES ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES



(a) Nombre de postes déclarés

(b) Nombre d'entreprises

L'impact de la crise sanitaire a été plus percutante dans le secteur de transport et logistique, suivis des organismes nationaux et internationaux, l'hôtellerie et tourisme, et les banques et les assurances, avec des taux de perte d'emplois respectifs de 56%, 31% 14% et 12%. Les secteurs les moins affectés par la crise, en termes de pertes d'emplois, sont la télécommunication, les médias et les TIC, les mines, le commerce et l'agropastoral, avec moins de 1% chacun entre les mois de janvier et juin 2020.

4. Conclusion et Perspectives

À l'issue de cette étude, il a été démontré l'incidence négative du choc sanitaire sur le marché du travail en RDC. Du point de vue macroéconomique, le Gouvernement ne peut limiter cet impact néfaste que si, d'une part, la stabilité du cadre macroéconomique est garantie, et d'autre part, les différents facteurs menaçant la création des emplois – tels que les troubles sécuritaires et socio-politiques – sont maîtrisés. Du point de vue microéconomique, les autorités politiques devront accorder des faveurs fiscales aux entreprises évoluant dans les secteurs les plus touchés par le choc, afin de leur permettre d'assainir leur trésorerie pour les encourager à accroître la main-d'œuvre employée dans le processus de production.

1.2. Politique

1. Controverse autour de la taxe RAM

Le gouvernement a eu à instaurer un prélèvement sur chaque appareil utilisé dans les différents réseaux de téléphonie mobile. En effet, un droit d'enregistrement de 1 USD l'an a été fixé pour les utilisateurs disposant d'un appareil 2G et 7 USD l'an pour les utilisateurs 3G et 4G. N'ayant apprécié ni la motivation, ni la manière de recouvrer ledit prélèvement, la population dans son ensemble a haussé le ton et crié au scandale, raison qui a amené l'Assemblée Nationale à décider d'interpeller le Ministre des PT-NTIC, Son Excellence Monsieur Augustin Kibassa.

Au cours du mois de septembre 2021, le Ministre des PT-NTIC a, dans son intervention devant les députés, affirmé que la taxe RAM a permis de collecter plus de 25 millions de USD, et grâce aux fonds collectés, certaines universités bénéficient de la connexion wifi gratuitement. Selon Augustin Kibassa, plus de 500 téléphones volés ont été retrouvés, à l'aide du RAM.

À l'opposé de cet optimisme du Ministre des PT-NTIC, les députés nationaux ont, au cours de la plénière du 29 septembre 2021 consacrée à l'examen de la question orale avec débat adressé au Ministre sur ladite taxe, exigé la suppression « pure et simple » de la taxe RAM, qualifiée d'escroquerie. Selon les élus nationaux, le RAM

ne constitue qu'une torture supplémentaire contre le peuple congolais dont le pouvoir d'achat est déjà assez dérisoire. Ils exigent ainsi au Bureau de l'Assemblée Nationale de commanditer une mission urgente d'audit sans complaisance sur la destination des fonds collectés par la taxe RAM.

Eu égard à la perturbation de la quiétude sociale que cette taxe est susceptible d'occasionner, il s'avère judicieux de la retirer simplement, d'autant plus qu'elle a été créée sans l'avis de la chambre basse et sans se référer à un quelconque texte juridique.

2. Procès Bukanga-Lonzo

Le procès Bukanga-Lonzo a été ouvert en date du 25 octobre 2021 à la Cour constitutionnelle, dans un décor qui laisse plus d'un observateur averti sur sa soif de voir être rendu un jugement juste et équitable. Poursuivi comme « auteur intellectuel » du détournement des deniers publics évalués à plus de 200 millions de USD que l'État congolais a mis à disposition pour le projet du parc agro-industriel « Bukanga-Lonzo », le Sénateur Matata Ponyo s'est présenté à cette première audience, assisté de ses conseils, aux côtés de ses deux co-accusés, à savoir Monsieur Patrice Kitebi, ancien Ministre délégué aux Finances et Monsieur Groobler Christo, représentant du Groupe AFRICOM Commodities.

Au cours des audiences qui se sont poursuivies durant le mois de novembre 2021, le collectif d'avocats de Matata Ponyo ont, dans leur plaidoirie, soulevé les exceptions d'incompétence de la Cour constitutionnelle à l'égard de l'action publique engagée contre leur client. Par la suite, la Haute Cour s'est déclarée, au cours de l'audience du 15 novembre 2021, incompétente à connaître des poursuites contre les trois prévenus dans l'affaire Bukanga-Lonzo.

Eu égard à cet « acharnement politique », le secrétaire général des Nations-Unies a laissé entendre dans son récent rapport au conseil de sécurité que les allégations de détournement des fonds sur le dossier Bukanga-Lonzo à l'endroit du Sénateur Matata sont interprétées comme un moyen de neutraliser un potentiel candidat à

l'élection présidentielle de 2023. Il n'est point de doute, ces accusations gratuites vis-à-vis d'un tel redoutable Challenger ont pour seule et unique motivation de martyriser ce genre d'adversaires politiques de taille pour les prochains scrutins.

3. Rapport sur les enquêtes « Congo Hold-Up »

Les révélations de « Congo Hold-Up » s'appuient aussi bien sur plus de 3,5 millions de documents, que sur les détails des millions de transactions bancaires issues de la BGFI. Ces documents confidentiels ont été obtenus par Médiapart et l'ONG française « Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF) ». Ces médias affirment que 138 millions de USD de fonds publics ont été détournés à travers cette banque par l'ancien Président de la République, Joseph Kabila Kabange, et une poignée d'hommes d'affaires qui lui sont proches.

Les données ont été analysées, dans un effort de coopération sans précédent, par 19 médias (dont RFI, De Standaard, Le Soir, Der Spiegel, Bloomberg, BBC Africa Eye et L'Orient-Le Jour) et 5 ONG (dont PPLAAF, Public Eye et Congo Research Group) basés dans 18 pays. En tout, une équipe de près de 100 personnes a été mobilisée pendant 6 mois, sous la coordination du réseau des médias European Investigative Collaborations (EIC). Après avoir enquêté conjointement, médias et ONG ont produit des rapports et articles sur base des entretiens avec les personnes mises en cause. Cette coopération a permis de réunir toute l'expertise possible pour analyser les documents de « Congo Hold-Up ».

La BGFI est une banque gabonaise née de la « Françafrique », devenue un poids lourd implanté dans onze pays. Très liée aux autocrates Ali Bongo (Gabon) et Sassou Nguesso (Congo-Brazzaville), elle est déjà impliquée dans plusieurs scandales de corruption et détournement des fonds publics, dont l'affaire « biens mal acquis ». Au Congo-Kinshasa, la symbiose entre la BGFI et le régime Kabila était totale. Cette proximité explique pourquoi un régime a pu détourner autant, et pendant aussi longtemps. Mais les enseignements de « Congo Hold-Up » vont au-delà de la famille Kabila.

D'après le Responsable de l'Inspection Générale des Finances (IGF), le rapport sur les enquêtes « Congo Hold-Up » a déjà transmis par cette institution à la justice congolaise pour engager des poursuites depuis le mois de Mai 2021. Du côté du Gouvernement, le Ministre de la Justice a exigé qu'une instruction soit ouverte au plus vite pour faire lumière sur les accusations de détournement portées contre le cercle Kabila. Quant au Ministre de la Communication et des Médias, il a affirmé que le Gouvernement ne peut rester insensible face à de telles allégations, et a rassuré que la Justice se saisira incessamment de ce dossier.

4. Accord de coopération entre les polices congolaise et rwandaise

Suivant des informations publiées en date du 14 décembre 2021 sur son site internet, la police rwandaise a fait état d'un protocole d'accord signé le lundi 13 décembre 2021 entre la Police Nationale Rwandaise (RNP) et la Police Nationale Congolaise (PNC) pour officialiser la coopération bilatérale transfrontalière dans diverses questions urgentes de maintien de l'ordre, avec comme objectif ultime de sécuriser la frontière entre les deux pays. À cet effet, la police rwandaise s'est ainsi montrée disposée à installer sa base opérationnelle à Goma dans la province congolaise du Nord-Kivu.

Cet accord de coopération entre les deux institutions policières n'a pas laissé les acteurs politiques et sociaux perplexes. Martin Fayulu a vite crié à la balkanisation et a instantanément invité la population congolaise de s'y opposer. Quant à Noël Tshiani, il a haussé le ton contre ce pacte de coopération policière entre la RDC et le Rwanda. Pour Jean-Claude Katende, la présence des policiers rwandais à l'Est du pays n'est pas dans l'intérêt de la RDC, mais du Rwanda.

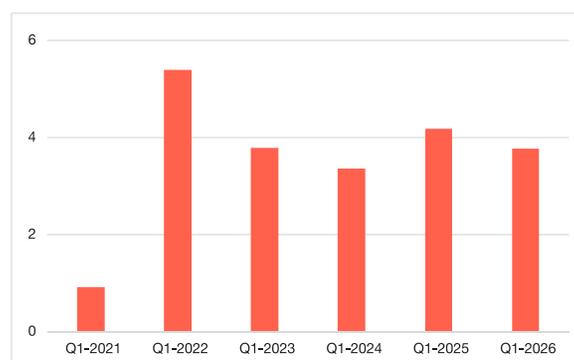
Dans l'entre-temps, il faut signaler que le Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Aselo Okito, est interpellé à l'Assemblée nationale par le député Jean-Baptiste Kasekwa. Ce dernier lui adresse une question d'actualité sur la signature d'un étrange accord de coopération entre la police de la RDC et celle du Rwanda.

4. Perspectives

Les quadrimestres de l'année 2021 ont été marqués par une récurrence de chocs politiques en plus du contexte sanitaire dégradant avec une quatrième vague de la pandémie à Covid-19 et de l'instabilité de la situation sécuritaire et politique en RDC. Toutefois, malgré ces faits nuisibles à la santé économique et sociale du pays, les trends de différents indicateurs présentés ont été très rassurants. En effet, les sous-périodes, dont le deuxième et le troisième quadrimestres en particulier, ont été marquées par une stabilité macroéconomique persistante, une embellie des cours de matières premières ainsi qu'une maîtrise de l'évolution de la pandémie à la Covid-19. Couplée avec le contexte économique mondial qui semble converger vers la situation d'avant la pandémie, ce contexte réduit conséquemment le niveau d'incertitude en RDC.

Partant de ce contexte, le gouvernement attend dépasser sa cible de 3 milliards de réserves de change et une croissance économique de 4,9% en 2022. Ces projections semblent rimer avec les perspectives établies par le FMI qui demeurent assez optimistes en tablant sur une croissance économique de 4,9% en 2021 contre 1,7% de 2020 et de 5,6% en 2022.

FIGURE 31. PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LES EXERCICES 2021 – 2026 (EN %)

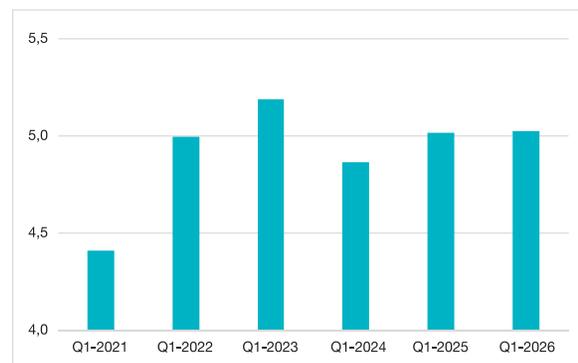


Source : Congo Challenge.

Cette forte croissance devra être portée par le secteur extractif qui connaîtrait une hausse annuelle de 11,0% en 2021 contre 9,7% réalisée en 2020. Le secteur non-extractif, quant à lui, ne devra connaître qu'un léger accroissement fixé à 2,2% et 4,5% respectivement en 2021 et 2022.

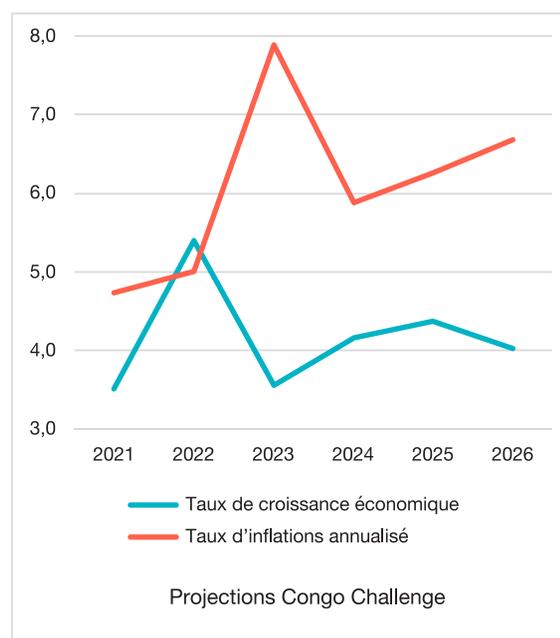
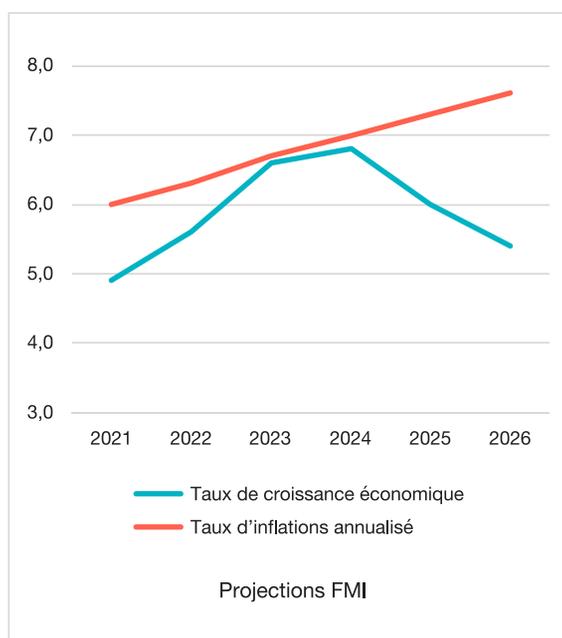
Le cadre macroéconomique se caractérisera par une accélération de la dynamique des prix intérieurs passant de 4,7% fin 2021 à 5% en 2022 et une stabilité de taux de change.

FIGURE 32. PROJECTIONS DES TAUX D'INFLATION POUR LES EXERCICES 2021 – 2026 (EN %)



Source : Congo Challenge.

FIGURE 33. ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE ET D'INFLATION EN RDC



Source : Congo Challenge.

Quant aux perspectives sur la gestion financière du gouvernement, toute chose égales par ailleurs, les exercices budgétaires de la RDC devront enregistrer des soldes négatifs jusqu'en 2024. Ces perspectives sont tributaires à des projections de dépenses publiques totales augmentant de manière plus que proportionnelle que les recettes publiques. Dans un contexte de persistance de non optimisation dans la mobilisation des

recettes publiques et de faible investissement, ces perspectives ne devraient pas changer avant les élections de 2023.

Les perspectives ci-haut s'appuient sur un contexte politique et socio-économique propice, un scénario idéal, en d'autres termes, l'amélioration des cours de matières premières et la bonne coordination des politiques monétaire

et budgétaire, notamment à travers la poursuite de l'application du pacte de stabilité signé en août 2020 pour contenir l'inflation et le taux de change, en promouvant les investissements publics, mais surtout sur la stabilité politique.

Bien que ces prévisions semblent converger à la fois avec le contexte économique mondial et les projections du gouvernement Sama Lukonde, il faut préciser qu'elles restent tout de même sujettes à plusieurs contraintes dont : (i) La maîtrise de la nouvelle vague de Covid-19 (le variant omicron); (ii) L'assainissement du climat des affaires dans le pays et la vraie lutte contre la corruption, notamment à travers la rentabilisation des contrats relatifs au secteur extractif à travers la modernisation des entités publiques de ce secteur, dont principalement la GECAMINES et la MIBA, et la professionnalisation du mécanisme de suivi et contrôle, que ce soit dans le secteur public ou privé, de manière à éviter tout revers qui puissent en découler ; (iii) L'assainissement du climat politique en veillant sur l'application stricte des textes et lois préétablis, relatifs au fonctionnement des institutions et au processus électoral ; (iv) Assurer la sécurité et la stabilité à l'Est du pays ; (v) Mettre en place des mécanismes forts devant conduire à un important recul du secteur informel

et à une forte diversification de l'économie de manière à bénéficier des gains potentiels relatifs à la dynamique de l'économie mondiale, actuellement en reprise, et aux différents partenariats dont la RDC est signataire (AGOA, ZLECAF, SADC, CEEAC, etc.) dans un futur proche, etc.

Il faut également épingler que l'accumulation des déficits pourrait mettre en mal le pacte de stabilité signé entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement congolais, lequel reste à ce jour la principale garantie de l'indépendance de la banque centrale et de l'efficacité de la gestion des finances publiques en RDC. Ainsi, il paraît judicieux de préserver et consolider les acquis économiques, politiques et sociaux afin de maintenir l'environnement politico-économique stable et atteindre les objectifs annoncés du Gouvernement à travers la mise en place d'une bonne politique économique. Il faudra également que le gouvernement poursuive ses efforts en équipements et de sensibilisation au respect des mesures barrières et intensifie l'appel à la vaccination des provinces touchées par la pandémie et d'autres épidémies afin d'en finir une fois pour toute et passer à la résolution d'autres problèmes socio-économiques d'importance capitale pour le développement du pays.



CONGO CHALLENGE
BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL
Numéro 8 | 2021 Décembre

